BANK OF AFRICA

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
30 Juin 2023

BANK OF AFRICA
Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 2 087 698 270 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

GOUVERNANCE & RSE GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE
Tél : 05 22 49 28 10
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma

PORTAIL BANK OF AFRICA : www.bankofafrica.ma
www.ir-bankofafrica.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

Sommaire

A. COMMUNIQUÉ RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023 3
B. PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA 6
C. COMPTES CONSOLIDÉS
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 7
ETATS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES
I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES 8

1.1. Bilan consolidé 8
1.2. Compte de résultat consolidé 9
1.3. Variation des capitaux propres 10
1.4. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres 10
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2023 11
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe 12

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2023 22

2.1. Marge d'intérêts 22
2.2. Commissions nettes 22
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat 23
2.4. Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables 23
2.5. Produits et charges des autres activités 23
2.6. Charges générales d'exploitation 23
2.7 Coût du risque 24
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs 24
2.9. Impôts sur les bénéfices 25

III. INFORMATION SECTORIELLE 26

3.1. Résultat par secteur opérationnel 26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel 27

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU AU 30 JUIN 2023 28

4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux 28
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat 28
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres 28
4.4. Titres au coût amorti 29
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit 29
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle 30
4.7. Dettes representées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie 32
4.8. Impots courants et différés 32
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers 32
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence 33
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation 33
4.12. Ecarts d'acquisition 34
4.13. Provision pour risques et charges 34

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE 35

5.1. Engagements de financement 35
5.2. Engagements de garantie 35

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL 35

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation 35
6.2. Synthèse des provisions et description des regimes existants 35

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 36

7.1. Evolution du capital et résultat par action 36
7.2. Périmètre de consolidation 36

D. COMPTES SOCIAUX 38
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 38
ETATS SOCIAUX

VIII. NOTE SUR LES RISQUES 68

8.1. Dispositif de gestion des risques 68
8.2. Risque de crédit 68
8.3. Dispositif de notation 70
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit 71
8.5. Risque pays 73
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt 74
8.7. Risque de marché 75
8.8. Risques opérationnels 77
8.9. Dispositif ICAAP 79
8.10 Plan de redressement de crise interne (PRCI) 79
8.11. Responsabilité environnementale, climatique et sociale 79
8.12. Adéquation des fonds propres 80

ir-bankofafrica.ma

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2023

1ER SEMESTRE 2023 : ACTIVITÉS EN ÉVOLUTION FAVORABLE

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 22 septembre 2023, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1er semestre 2023 et arrêté les comptes y afférents.

Face au terrible séisme qui a frappé la région d'Al Haouz au Maroc, le Conseil d'Administration, son Président M. Othman BENJELLOUN, l'ensemble des collaborateurs du Groupe BANK OF AFRICA expriment leur mobilisation et solidarité, et se joignent au peuple marocain pour soutenir les victimes des zones sinistrées dans le cadre du dispositif instruit par Sa Majesté, le Roi Mohammed VI.

Le Rapport Financier Semestriel 2023 est publié sur le site www.ir-bankofafrica.ma

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE
-MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

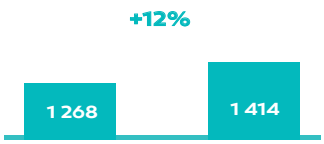

Croissance de **+12%** du **Résultat Net Part du Groupe** qui s'établit à près de 1,4 milliard de dirhams à fin juin 2023.

PRODUIT NET BANCAIRE

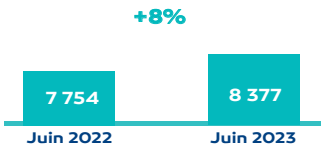

Progression du **Produit Net Bancaire** consolidé de **+8%** à 8,4 milliards de dirhams à fin juin 2023 contre 7,8 milliards de dirhams à fin juin 2022.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors *Resales*-

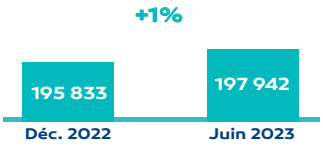

Hausse des encours des **crédits à la clientèle du Groupe**, Hors *Resales*, de **+1% à 198 milliards de dirhams** contre 196 milliards de dirhams en décembre 2022.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors *Repos*-

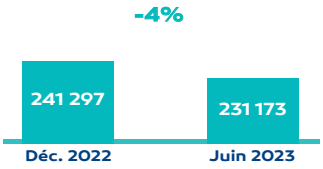

Recul des **dépôts de la clientèle du Groupe** -Hors *Repos*- de -4%, s'établissant à **231 milliards de dirhams** contre 241 milliards de dirhams en décembre 2022.

ACTIVITÉ SOCIALE
-MDH-

RÉSULTAT NET

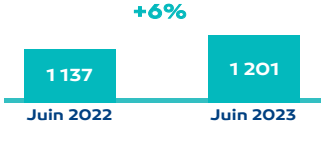

Augmentation de +6% du **Résultat Net de BANK OF AFRICA S.A** s'établissant à **1,2 milliard de dirhams** à fin juin 2023.

PRODUIT NET BANCAIRE

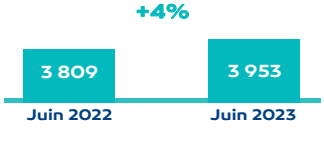

Hausse de **+4%** du **Produit Net Bancaire de la Banque S.A** à 3,9 milliards de dirhams à fin juin 2023.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors *Resales*-

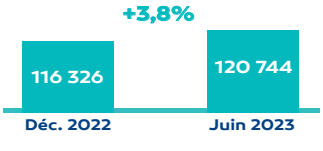

Poursuite de la **dynamique commerciale de la Banque au Maroc** avec des crédits à la clientèle -Hors *Resales*- en hausse de **+3,8%** à 121 milliards de dirhams à fin juin 2023.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors *Repos*-

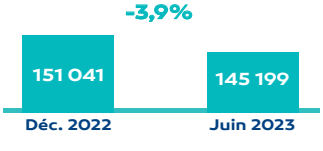

Baisse des **dépôts clientèle au Maroc** -Hors *Repos*- de -3,9% à **145 milliards de dirhams** à fin juin 2023 contre 151 milliards de dirhams en décembre 2022.

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

ÉVOLUTION POSITIVE CONFIRMÉE

Hausse de +8% du Produit Net Bancaire consolidé atteignant **8,4 milliards de dirhams** à fin juin 2023, tirée par une croissance du *Core Business* de +25% pour la marge sur commissions et de **+9% pour la marge d'intérêt,** dans un contexte de baisse des opérations de marché.

Evolution positive des bénéfices du Groupe qui enregistrent une progression à deux chiffres de **+12%,** grâce à une croissance intrinsèque et diversifiée portant le **Résultat Net Part du Groupe à 1,4 milliard de dirhams à fin juin 2023.**

Consolidation de la **contribution de l'Afrique-Subsaharienne** aux revenus et bénéfices du Groupe avec une part s'établissant à **50%** respectivement.

Maitrise des charges générales d'exploitation illustrée par une progression contenue de +3% en consolidé grâce à la politique **de rationalisation des coûts** menée par le Groupe, portant le coefficient d'exploitation à 48,6% à fin juin 2023, en amélioration de -2,5pts%.

Croissance de **+14% du Résultat Brut d'Exploitation en consolidé** à **4,3 milliards de dirhams** par rapport à juin 2022.

Hausse de **+9% du coût du risque consolidé** qui s'établit à 1,5 milliard de dirhams, soit un **ratio de coût du risque clientèle de 1,2%** au 30 juin 2023.

Progression des revenus de la Banque au Maroc, avec un **Produit Net Bancaire en hausse de +4% à 3,9 milliards de dirhams,** tirée par la hausse de la **marge d'intérêt de +5%** et de la **marge sur commissions de +9%.**

Augmentation du **Résultat Net** de la Banque de **+6% à 1,2 milliard de dirhams** et du Résultat Brut d'Exploitation social de +7% à 2,2 milliards de dirhams.

Stabilisation des **charges générales d'exploitation de la Banque SA à 1,8 milliard de dirhams,** soit une amélioration du **coefficient d'exploitation à 44,9% à fin juin 2023** contre 46,8% à fin juin 2022.

Progression du Total Bilan Consolidé de +3,3% à 396 milliards de dirhams à fin juin 2023 et de **+6% en social** à 262 milliards de dirhams.

Croissance des crédits à la clientèle consolidés -Hors *Resales*- de **+1% à 198 milliards de dirhams** à fin juin 2023.

Baisse des **dépôts clientèle consolidés -Hors *Repos*- de -4%** à fin juin 2023 s'établissant à 231 milliards de dirhams contre 241 milliards de dirhams à fin décembre 2022.

Poursuite de la bonne dynamique commerciale au Maroc avec un encours de **crédits à l'économie** en hausse **+4,6%, induisant une amélioration de la part de marché à 12,66%** contre 12,35% à fin décembre 2022.

Recul des dépôts de la clientèle au Maroc de -3,7% à 143 milliards DH, soit une part de marché ressources de 12,7% à fin juin 2023 avec toutefois une stabilisation des dépôts à vue au titre du 1er semestre 2023.

Forte résilience de BOA Afrique dans un contexte subsaharien politico-économique difficile, avec un **Résultat Net consolidé** en hausse de **+16%** à 124,5 millions d'euros à fin juin 2023 et un **Produit Net Bancaire** s'établissant à 366 millions d'euros soit **+10,7%.**

Renforcement des Fonds Propres en 2023 à travers l'émission par BANK OF AFRICA d'un **emprunt obligataire subordonné perpétuel** avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de **500 millions de dirhams.**

RENFORCEMENT DE LA BANQUE EN LIGNE

Enrichissement des services digitaux et de l'offre commerciale de BANK OF AFRICA par des solutions innovantes au service du client et lancement de nouvelles offres promotionnelles sur le site CréditDaba.ma et de l'offre « *Welcome Pack* » en faveur de la Profession Libérale et autres packages **100% digitaux** pour la clientèle Particuliers, Privée et Professionnelle.

Elargissement de l'offre de services dans la **nouvelle version de l'Agence Directe** proposant un **parcours dédié aux professionnels** et intégrant des **technologies de pointe d'authentification client biométrique.**

Enrichissement de l'application BMCE Direct à travers de nouveaux services plus adaptés aux besoins de la clientèle tels que le **virement instantané,** la **messagerie sécurisée** et **fluide** entre clients et conseillers, et une optimisation des parcours de **souscription aux produits,** de la visibilité des opérations et des **services de gestion.**

Poursuite de l'optimisation du **portail *Business Online*** destiné à la clientèle Entreprise à **travers le déploiement de la version mobile** et la mise en ligne des **versions anglaise et de démonstration.**

PERFORMANCE DURABLE ET CRÉATION DE VALEUR

Renforcement de la collaboration de la Fondation BMCE Bank avec ses **partenaires,** le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports, l'Institut Français du Maroc, l'Institut Confucius, *Teach for Morocco* et la Fondation *ProFuturo,* à travers la mise à disposition de **nouvelles activités** et de nouveaux centres, le **renforcement de l'offre éducative,** la **formation des éducateurs et l'extension des équipements technologiques.**

Extension de l'enseignement de la **robotique éducative** et de l'**Intelligence Artificielle,** désormais déployé dans **20 écoles du Réseau *Medersat.com*** avec **1200 élèves bénéficiaires.**

Création par le Président Othman Benjelloun de **« l'Observatoire de la Tour Mohammed VI »** dédié à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, permettant de révéler l'importance des apports de la civilisation arabo-andalouse en matière d'astronomie.

Maintien par BANK OF AFRICA d'une **forte dynamique d'accompagnement et de soutien aux entreprises** dont les **jeunes entrepreneurs** à travers une gamme étoffée de services financiers et extra-financiers et d'appui aux PME au Maroc, notamment à travers le **Club de l'Entrepreneuriat, START TPE, INTELAKA** et autres prêts **couvrant jusqu'à 60% des projets** et offrant de **l'accompagnement,** de la **formation,** et du **coaching.**

Près du **tiers des crédits** aux entreprises au Maroc à **impact significatif positif,** avec une forte dynamique des financements à caractère environnemental.

Lancement par BANK OF AFRICA d'un **cycle de rencontres régionales** en partenariat avec **l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations** -AMDIE- pour accompagner la mise en œuvre de la **nouvelle Charte de l'Investissement.**

Signature par BANK OF AFRICA d'un **mémorandum de coopération** avec **l'AMDIE,** la **zone de développement économique de Wuhan,** et la **Fédération Internationale des Entrepreneurs Chinois** pour attirer les **investissements chinois au Maroc.**

Lancement par **BMCE Capital** de ***« Cap'Women »,*** un programme d'innovation interne **100% dédié aux femmes,** pour accompagner les collaboratrices dans leur création de solutions digitales à forte valeur ajoutée.

Participation de **BMCE Capital Conseil** à la 2ème édition de la **caravane régionale durable** organisée par le Cluster ENR, réunissant plus d'une centaine d'acteurs industriels et financiers pour mettre en avant les principales opportunités et **potentiels d'investissement dans les filières vertes** et de présenter les principaux projets existants, en cours de développement ou à venir dans le **solaire, l'éolien et le dessalement.**

DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS

Consécration du **Dr. Leila Mezian Benjelloun,** présidente de la Fondation BMCE Bank, au **« Prix méditerranéen de la Femme »** accordé par le gouvernement régional d'Andalousie, en partenariat avec la **Fondation Trois Cultures de la Méditerranée.**

Récompense de la **Tour Mohammed VI** pour l'excellence de son ingénierie par le prix de la **« Meilleure Performance en Termes de Projets d'Ingénierie »** lors du palmarès annuel ***« Caminos Madrid 2022 ».***

Désignation de BANK OF AFRICA comme **« Meilleure banque du continent africain »** par ***« Global Finance Magazine ».***

Élection de BANK OF AFRICA comme marque **financière la plus admirée au Maroc** et dans le top **10 en Afrique** du ***Brand Africa 100*** en marge de la 9ème édition de l'*African Digital* Summit - ADS 2023.

Classement de BANK OF AFRICA parmi les quatre groupes marocains dans la liste ***Forbes MENA*** des **« 50 banques les mieux valorisées ».**

Consécration de BMCE Capital comme **«meilleure banque d'investissement au Maroc en 2023 »** par ***« International Investor Magazine».***

Obtention avec succès par BANK OF AFRICA de la **certification de son système de gestion de l'énergie,** obtenant à la fois les certifications **ISO** et **NM 50001** suite à un audit conjoint mené par **Bureau Veritas et IMANOR.**

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
A FIN JUIN 2023 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

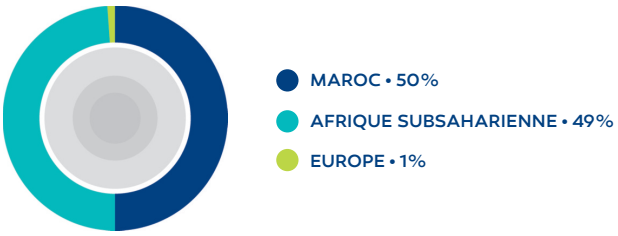

PRODUIT NET BANCAIRE
A FIN JUIN 2023 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

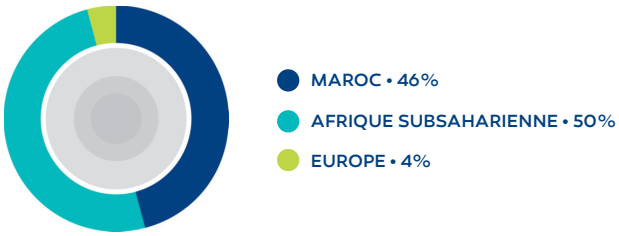

PROFIL

15 005
COLLABORATEURS

32
PAYS

2 000
POINTS DE VENTE

6,6
MILLIONS DE CLIENTS

RATINGS

Moody's
BA1, PERSPECTIVES STABLES

FitchRatings
BB, PERSPECTIVES STABLES

V.E
Rating Extra-Financier
A+

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué l'engagement de son Capital Humain et de ses Actionnaires qui souligne leur détermination à créer davantage de valeur actionnariale et sociétale, au bénéfice ultime d'un développement socio-économique durable au Maroc et en Afrique. Le Conseil remercie également l'ensemble de ses partenaires et clients pour leur confiance dans notre Groupe.

COMMUNICATION FINANCIÈRE Site web : ir-bankofafrica.ma - Tél. : +212 522 462 810

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BANK OF AFRICA est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de 674 agences. BANK OF AFRICA, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BANK OF AFRICA au Maroc

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.

- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BANK OF AFRICA s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

En vue d'améliorer la qualité de ses services BANK OF AFRICA a procédé en janvier 2019 à la création d'une nouvelle filiale qui couvre l'ensemble des services et traitement bancaires.

Le Groupe BANK OF AFRICA à l'international

La dimension internationale du Groupe BANK OF AFRICA trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BANK OF AFRICA UK et BANK OF AFRICA Europe, constituant les plate-formes du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Etranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE EuroServices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville le groupe Bank of Africa détient depuis 2003 une participation dans la LCB BANK qui a atteint près de 40%.

Le développement du Groupe BANK OF AFRICA s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe BOA présent dans dix huit pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 73% du Groupe bancaire panafricain.

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

BDO

119, Bd Abdelmoumen
20 360 Casablanca

GROUPE BANK OF AFRICA BMCE GROUP

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIARE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au titre de la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 31.899.411, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.077.363.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 5 milliards de dirhams au 30 juin 2023. En application des dispositions réglementaires en vigueur, il ressort un actif pour un montant de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à sa valeur de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP établis au 30 juin 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 22 septembre 2023

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL

B.D.O. S.a.r.l
119, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Tél: 05 22 22 19 24

Amine BAAKILI
Associé

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2023 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 22 Septembre 2023.

ACTIF IFRS	Note	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**4.1**	**16 656 252**	**18 425 856**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		**-**	**-**
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	50 410 053	42 305 151
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	1 620 305	1 555 980
Instruments dérivés de couverture		**-**	**-**
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		**-**	**-**
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	366 991	553 274
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	5 560 381	5 575 246
Titres au coût amorti	**4.4**	**52 364 913**	**51 299 202**
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	**4.5**	**30 527 985**	**26 324 021**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	**4.5**	**209 614 258**	**209 469 232**
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**-**	**-**
Placements des acitivités d'assurance		**-**	**-**
Actif d'impôt exigible	**4.8**	**1 501 364**	**1 290 422**
Actif d'impôt différé	**4.8**	**2 459 341**	**2 443 684**
Comptes de régularisation et autres actifs	**4.9**	**9 312 009**	**8 377 263**
Actifs non courants destinés à être cédés		**-**	**-**
Participations dans les entreprises mises en équivalence	**4.10**	**1 193 938**	**1 215 549**
Immeubles de placement	**4.11**	**3 406 201**	**3 434 112**
Immobilisations corporelles	**4.11**	**8 323 944**	**8 560 774**
Immobilisations incorporelles	**4.11**	**1 341 872**	**1 292 679**
Ecart d'acquisition	**4.12**	**1 032 114**	**1 032 114**
TOTAL ACTIF IFRS		**395 691 919**	**383 154 559**

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Note	30/06/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créance émis	**4.7**	**9 433 082**	**9 167 945**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**4.5**	**87 845 597**	**65 731 476**
Dettes envers la clientèle	**4.6**	**236 634 848**	**246 179 646**
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**-**	**-**
Passif d'impôt courant	**4.8**	**1 848 030**	**1 551 727**
Passif d'impôt différé	**4.8**	**1 173 441**	**1 179 479**
Comptes de régularisation et autres passifs	**4.9**	**13 820 205**	**13 942 922**
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		**-**	**-**
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	**4.13**	**1 482 662**	**1 458 938**
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		**-**	**-**
Dettes subordonnées	**4.7**	**11 554 642**	**12 100 668**
TOTAL DETTES		**363 792 508**	**351 312 800**
Capitaux propres			
Capital et réservers liées		**20 660 756**	**19 975 690**
Réserves consolidées		**-**	**-**
- Part du groupe		2 726 675	2 253 001
- Part des minoritaires		5 232 778	4 878 592
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		**-**	**-**
- Part du groupe		696 170	671 763
- Part des minoritaires		505 669	522 540
Résultat de l'exercice		**-**	**-**
- Part du groupe		1 414 360	2 304 613
- Part des minoritaires		663 003	1 235 561
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		**31 899 411**	**31 841 759**
TOTAL PASSIF IFRS		**395 691 919**	**383 154 559**

(en milliers de DH)

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat IFRS	Note	juin-23	juin-22
Intérêts et produits assimilés		9 470 922	7 943 002
Intérêts et charges assimilées		-3 253 873	-2 221 144
Marge d'intérêt	**2,1**	**6 217 048**	**5 721 858**
Commissions perçues		2 290 823	1 833 571
Commissions servies		-422 384	-338 041
MARGE SUR COMMISSIONS	**2,2**	**1 868 439**	**1 495 530**
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	**2,3**	**91 415**	**153 146**
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions		92 312	93 552
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-897	59 594
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	**2,4**	**55 485**	**183 878**
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables			
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		55 485	183 878
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs fiancier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	393 863	435 330
Charges des autres activités	2,5	-249 078	-235 487
Produit net bancaire		**8 377 172**	**7 754 255**
Charges générales d'exploitation	2.6	-3 651 238	-3 488 534
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.6	-422 128	-474 121
Résultat Brut d'exploitation		**4 303 806**	**3 791 600**
Coût du risque	2,7	-1 505 150	-1 383 786
Résultat d'exploitation		**2 798 656**	**2 407 814**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		67 162	76 845
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,8	9 607	4 465
Variations de valeur des écarts d'acquisition			-
Résultat avant impôt		**2 875 425**	**2 489 124**
Impôt sur les résultats	2.9	-798 062	-672 113
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession			
Résultat net		**2 077 363**	**1 817 011**
Résultat Hors-groupe		663 003	548 976
Résultat net - Part du groupe		**1 414 360**	**1 268 035**

(en milliers de DH)

1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2023							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2021 corrigés	**2 056 066**	**17 236 350**	**0**	**4 937 094**	**-421 840**	**23 807 669**	**5 691 448**	**29 499 117**
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2022	**2 056 066**	**17 236 350**	**0**	**4 937 094**	**-421 840**	**23 807 669**	**5 691 448**	**29 499 117**
Opérations sur capital	31 632	651 642		-683 274		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-817 552		-817 552	-580 526	-1 398 078
Résultat de l'exercice				**2 304 613**		**2 304 613**	**1 235 561**	**3 540 174**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-75 009	-75 009		-75 009
Ecarts de conversion					80 796	80 796	280 538	361 334
Gains ou pertes latents ou différés	**0**	**0**	**0**	**0**	**5 787**	**5 787**	**280 538**	**286 325**
Variation de périmètre						**0**		**0**
Autres variations				**-95 451**		**-95 451**	**9 672**	**-85 779**
Capitaux propres clôture 31.12.2022	**2 087 698**	**17 887 992**	**0**	**5 645 430**	**-416 053**	**25 205 066**	**6 636 693**	**31 841 759**
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2023	**2 087 698**	**17 887 992**	**0**	**5 645 430**	**-416 053**	**25 205 066**	**6 636 693**	**31 841 759**
Opérations sur capital		685 066		-685 066		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-835 079		-835 079	-622 908	-1 457 987
Résultat de l'exercice				**1 414 360**		**1 414 360**	**663 003**	**2 077 363**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					6 596	6 596		6 596
Ecarts de conversion					-409 642	-409 642	-358 594	-768 236
Gains ou pertes latents ou différés	**0**	**0**	**0**	**0**	**-403 046**	**-403 046**	**-358 594**	**-761 640**
Variation de périmètre						**0**		**0**
Autres variations				**116 659**		**116 659**	**83 256**	**199 915**
Capitaux propres clôture 30.06.2023	**2 087 698**	**18 573 058**	**0**	**5 656 304**	**-819 099**	**25 497 960**	**6 401 450**	**31 899 411**

1.4. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-23	juin-22
Résultat net	**2 077 363**	**1 817 011**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	**-768 236**	**154 686**
Écarts de conversion	-768 236	154 686
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Ecarts de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**6 596**	**-19 829**
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Eléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6 596	-19 829
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**-761 640**	**134 857**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**1 315 723**	**1 951 868**
Part du groupe	1 011 314	1 314 785
Part des intérêts minoritaires	304 409	637 083

(en milliers de DH)

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2023

	NOTE	30/06/2023	31/12/2022
Résultat avant impôts		**2 875 425**	**4 870 310**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	346 482	712 693
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2,7	-70 920	15 527
+/- Dotations nettes aux provisions	2,7	1 270 867	1 865 924
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-67 162	-142 334
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		80 840	-811 191
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		-722 459	79 891
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		**837 650**	**1 720 508**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		14 322 112	-310 746
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		-9 255 462	8 897 944
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-10 083 845	-11 435 915
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-431 264	2 065 565
- Impôts versés		-819 126	-1 387 781
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		**-6 267 585**	**-2 170 933**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		**-2 554 510**	**4 419 885**
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-646 039	-2 005 313
+/- Flux liés aux immeubles de placement		20 691	126 205
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-262 024	-584 446
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**-887 373**	**-2 463 553**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1 164 573	-2 239 621
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-209 631	-1 159 965
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**-1 374 204**	**-3 399 586**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		-903 709	729 444
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**-5 719 796**	**-713 810**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		**21 965 754**	**22 679 565**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	18 425 856	19 737 051
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		3 539 898	2 942 513
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		**16 245 958**	**21 965 754**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	16 656 252	18 425 856
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-410 294	3 539 898
Variation de la trésorerie nette		**-5 719 796**	**-713 811**

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.1.1. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 Juin 2023, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparait un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.1.2. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI »);

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié:

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le

comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat:

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat «Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables» lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

• Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)

• Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut

• Existence d'impayés,

• Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,

• Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

le type d'instrument ;

la note de risque de crédit ;

le type de garantie ;

la date de comptabilisation initiale ;

la durée à courir jusqu'à l'échéance ;

le secteur d'activité ;

l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;

le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, Bank Of Africa a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dires d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 Juin 2023, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.1.3. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et« Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :

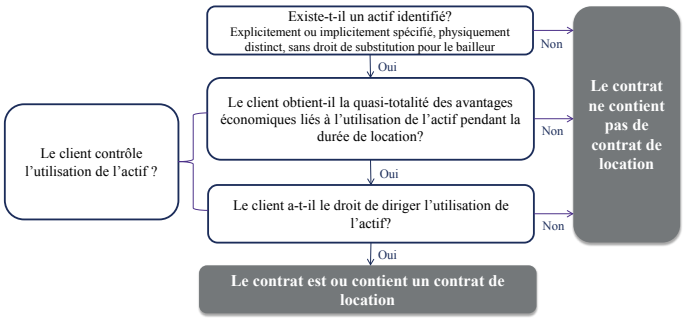

Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 Juin 2023 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.2. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'ancienneté compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation…) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture…) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.3. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.4. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.5. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

1.6.6. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.7. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2023

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	30/06/23			30/06/22		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**5 947 660**	**1 684 642**	**4 263 019**	**5 367 880**	**1 364 561**	**4 003 319**
Comptes et prêts/emprunts	5 626 713	1 587 560	4 039 154	5 002 776	1 351 058	3 651 718
Opérations de pensions		97 082	-97 082	0	13 503	-13 503
Opérations de location-financement	320 947		320 947	365 104	0	365 104
Opérations interbancaires	**742 595**	**1 200 095**	**-457 500**	**369 992**	**517 888**	**-147 895**
Comptes et prêts/emprunts	727 957	743 782	-15 825	368 681	414 564	-45 883
Opérations de pensions	14 637	456 313	-441 676	1 311	103 324	-102 012
Emprunts émis par le Groupe	**0**	**369 136**	**-369 136**		**338 695**	**-338 695**
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			**0**			**0**
Instruments de dette	**2 780 667**		**2 780 667**	**2 205 130**		**2 205 130**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**9 470 922**	**3 253 873**	**6 217 048**	**7 943 002**	**2 221 144**	**5 721 858**

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	30/06/23			30/06/22		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**1 828 489**	**170 428**	**1 658 061**	**1 423 437**	**123 321**	**1 300 116**
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 138 779		1 138 779	954 426		954 426
sur titres	91 370	29 301	62 069	118 133	27 462	90 671
de change	598 339	141 127	457 212	350 879	95 859	255 019
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	**462 334**	**251 957**	**210 378**	**410 134**	**214 720**	**195 414**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	268 224	65 557	202 667	233 445	65 633	167 812
Assurance			-			-
Autres	194 110	186 400	7 711	176 688	149 087	27 601
Produits nets de commissions	**2 290 823**	**422 384**	**1 868 439**	**1 833 571**	**338 041**	**1 495 530**

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	30/06/23			30/06/22		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	-147 741	-897	-148 638	48 042	59 594	107 636
Instruments financiers dérivés	240 053		240 053	45 510		45 510
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**92 312**	**-897**	**91 415**	**93 552**	**59 594**	**153 146**

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	jui-23	jui-22
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	55 485	183 878
TOTAL	**55 485**	**183 878**

(En milliers de DH)

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	30/06/23			30/06/22		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	137 104	60 408	76 696	119 975	57 095	62 880
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	189 729	177 755	11 975	220 573	159 557	61 016
Autres produits d'exploitation non bancaires	67 029	10 915	56 115	94 782	18 835	75 947
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**393 863**	**249 078**	**144 785**	**435 330**	**235 486**	**199 843**

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	30/06/23	30/06/22
CHARGES DE PERSONNEL	2 038 000	1 960 123
IMPÔTS ET TAXES	155 763	185 109
CHARGES EXTERNES	1 348 394	1 257 165
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	109 081	86 137
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	422 128	474 121
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	**4 073 366**	**3 962 655**

(en milliers de DH)

2.7. COÛT DU RISQUE

	30/06/2023	30/06/2022
Dotations nettes aux dépréciations	**-1 218 542**	**-952 053**
Bucket 1	**-174 277**	**-170 432**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-2 634	18 100
Dont Prêts et créances à la clientèle	-10 868	-46 269
Dont Engagements hors bilan	-3 282	-26 694
Dont Instruments de dettes	-157 492	-115 569
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 2	**-73 933**	**-181 350**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA		657
Dont Prêts et créances à la clientèle	-74 036	-182 167
Dont Engagements hors bilan	103	160
Dont Instruments de dettes		
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	**-970 333**	**-600 272**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	8 817	-2 380
Dont Prêts et créances à la clientèle	-945 954	-597 718
Dont Engagements hors bilan	-33 196	-174
Dont Instruments de dettes		
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	55 576	47 862
Pertes sur créances irrécouvrables	-203 222	-408 242
Autres	-138 961	-71 353
Coût du risque	**-1 505 149**	**-1 383 786**

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	jui-23	jui-22
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	6 531	5 387
Plus-values de cession	6 531	5 387
Moins-value de cession		
Autres	3 076	-922
Gains ou pertes sur autres actifs	**9 607**	**4 465**

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impôts courants et Impôts differes

	jui-23	déc-22
Impôts courants	1 501 364	1 290 422
Impôts différés	2 459 341	2 443 684
Actifs d'impôts courants et différés	**3 960 705**	**3 734 106**
Impôts courants	1 848 030	1 551 727
Impôts différés	1 173 441	1 179 479
Passifs d'impôts courants et différés	**3 021 471**	**2 731 205**

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette d'impôts sur les benefices

	jui-23	jui-22
Charge d'impôts courants	-859 589	-705 206
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	61 527	33 094
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-798 062**	**-672 112**

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	jui-23	jui-22
Résultat avant impôt	2 875 425	2 489 124
Charges d'impôt sur les bénéfices	-798 062	-672 112
Taux d'impôt effectif moyen	**27,8%**	**27,0%**

(en milliers de DH)

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA Activité Maroc

- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,

- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar

- Activités à l'International : Banque de Développement du Mali, BANK OF AFRICA Europe, BANK OF AFRICA UK, LCB Bank, BOA Group.

3.1. Résultat par secteur opérationnel

	30/06/2023					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 602 267	41 922	288 219	-3 054	3 287 695	**6 217 048**
Marge sur commissions	638 310	66 744	19 963	0	1 143 422	**1 868 439**
Produits nets bancaires	**3 282 513**	**189 639**	**314 061**	**73 642**	**4 517 318**	**8 377 172**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 644 168	-158 828	-123 278	-35 347	-2 111 745	**(4 073 366)**
Résultat Brut d'exploitation	**1 638 344**	**30 811**	**190 783**	**38 295**	**2 405 574**	**4 303 807**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-372 794	-28 949	-69 343	-4 412	-322 564	**(798 062)**
Résultat Part du groupe	**583 436**	**53 212**	**57 352**	**8 240**	**712 119**	**1 414 359**

(en milliers de DH)

	30/06/2022					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 599 543	16 497	346 754	-2 554	2 761 620	**5 721 860**
Marge sur commissions	569 803	91 252	15 378	0	819 097	**1 495 530**
Produits nets bancaires	**3 237 379**	**207 656**	**367 196**	**60 324**	**3 881 700**	**7 754 255**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 594 313	-149 353	-130 268	-38 500	-2 050 222	**(3 962 656)**
Résultat Brut d'exploitation	**1 643 066**	**58 303**	**236 928**	**21 824**	**1 831 478**	**3 791 600**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-344 992	-38 661	-83 501	-3 629	-201 329	**(672 112)**
Résultat Part du groupe	**563 830**	**58 798**	**61 543**	**4 642**	**579 222**	**1 268 035**

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	30/06/2023					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**250 077 079**	**909 722**	**16 719 994**	**229 945**	**127 755 179**	**395 691 920**
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 940 267	9 117	24 725	5 028	1 948 235	**5 927 372**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	136 273 144	0	15 639 451	0	57 701 663	**209 614 258**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	50 390 885	121 837	861	0	1 516 774	**52 030 357**
Titres au coût amorti	14 308 879	0	0	0	38 056 034	**52 364 913**
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	150 396 721	0	550 470	0	85 687 657	**236 634 848**
FONDS PROPRES	20 409 028	476 761	1 463 016	(256 475)	9 807 079	**31 899 410**

(en milliers de DH)

	31/12/2022					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**233 204 554**	**843 156**	**16 976 188**	**168 540**	**131 962 121**	**383 154 559**
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 901 919	8 809	24 725	5 028	2 188 039	**6 128 520**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	133 434 271	0	15 836 020	1	60 198 941	**209 469 233**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	42 301 200	103 052	861	0	1 456 019	**43 861 132**
Titres au coût amorti	12 637 870	0	0	0	38 661 333	**51 299 202**
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	155 264 736	0	647 357	0	90 267 553	**246 179 646**
FONDS PROPRES	20 040 335	492 999	1 537 563	(236 899)	10 007 762	**31 841 759**

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2023

4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	30/06/23	31/12/22
VALEURS EN CAISSE	**5 266 322**	**4 942 621**
BANQUES CENTRALES	11 353 895	13 467 863
TRESOR PUBLIC	31 304	10 695
SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	4 731	4 677
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	11 389 930	13 483 235
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**16 656 252**	**18 425 856**

(en milliers de DH)

4.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/23			31/12/22		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	**42 466 485**	**-**	**42 466 485**	**34 223 390**	**-**	**34 223 390**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	40 244 233		40 244 233	32 004 837		32 004 837
Autres titres de créances négociables	2 222 252		2 222 252	2 218 554		2 218 554
Obligations	**2 467 509**	**-**	**2 467 509**	**1 792 635**	**-**	**1 792 635**
Obligations d'Etat	2 054 925		2 054 925	807 312		807 312
Autres obligations	412 584		412 584	985 322		985 322
Actions et autres titres à revenu variable	**5 483 452**	**1 620 305**	**7 103 757**	**6 314 522**	**1 555 980**	**7 870 502**
Opérations de pension	**-**		**-**	**-**		**-**
Prêts	**-**		**-**	**-**		**-**
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
Instruments financiers dérivés de transaction	**-7 393**	**0**	**-7 393**	**-25 396**	**0**	**-25 396**
Instruments dérivés de cours de change	-7 393		-7 393	-25 396		-25 396
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**50 410 053**	**1 620 305**	**52 030 357**	**42 305 151**	**1 555 980**	**43 861 131**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						

4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/23			31/12/22		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	366 991	-	-51 157	553 274	-	-99 328
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 560 381	1 671 430	-594 394	5 575 246	1 703 095	-608 159

(en milliers de DH)

4.4. Titres au coût amorti

	30/06/23	31/12/22
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	**15 788 072**	**9 547 421**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	15 032 242	8 795 435
Autres Titres de Créances Négociables	755 830	751 986
Obligations	**37 928 329**	**42 943 467**
Obligations d'Etat	32 640 776	38 626 994
Autres Obligations	5 287 553	4 316 473
Dépréciations	**-1 351 488**	**-1 191 686**
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	**52 364 913**	**51 299 202**

(en milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	30/06/23	31/12/22
Comptes à vue	15 392 487	11 922 968
Prêts	15 000 206	14 349 694
Dont prêts de tresorerie JJ	*510 121*	*490 274*
Opérations de pension	221 613	133 014
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**30 614 305**	**26 405 676**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-86 320	-81 655
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**30 527 985**	**26 324 021**

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30/06/23	31/12/22
Comptes à vue	10 316 417	7 209 171
Emprunts	36 528 843	30 825 986
Dont emprunt de tresorerie JJ	*3 485 719*	*1 507 129*
opérations de pension	41 000 337	27 696 319
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**87 845 597**	**65 731 476**

(en milliers de DH)

4.6. PRETS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/23	31/12/22
Comptes ordinaires débiteurs	23 517 161	21 434 885
Prêts consentis à la clientèle	176 906 164	176 367 379
Opérations de pension	11 672 411	13 636 192
Opérations de location-financement	15 838 185	15 859 122
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**227 933 921**	**227 297 577**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-18 319 663	-17 828 345
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**209 614 258**	**209 469 232**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/23	31/12/22
Banque au Maroc	136 273 144	133 434 271
Services Financiers Spécialisés	15 639 451	15 836 020
Activités à l'international	57 701 663	60 198 941
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	1,00	1,00
Total en principal	**209 614 258**	**209 469 232**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**209 614 258**	**209 469 232**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/23	31/12/22
Maroc	151 912 595	149 270 291
Afrique	54 870 637	56 585 407
Europe	2 831 026	3 613 534
Total en principal	**209 614 258**	**209 469 232**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**209 614 258**	**209 469 232**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES PRETS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/23							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**383 226**	**-**	**-**	**383 226**	**16 235**	**-**	**-**	**16 235**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	383 226			383 226	16 235			16 235
Actifs Financiers au coût amorti	**273 355 447**	**17 596 522**	**21 312 654**	**312 264 623**	**3 006 458**	**2 518 117**	**14 232 892**	**19 757 468**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	30 546 465	64 636	3 201	30 614 302	71 295	11 959	3 062	86 316
Prêts et créances sur la clientèle	189 092 581	17 531 886	21 309 453	227 933 920	1 583 674	2 506 158	14 229 830	18 319 663
Titres de dettes	53 716 401			53 716 401	1 351 489			1 351 489
Total Actif	**273 738 673**	**17 596 522**	**21 312 654**	**312 647 849**	**3 022 693**	**2 518 117**	**14 232 892**	**19 773 703**
Total Hors Bilan	**52 603 392**	**201 719**	**258 905**	**53 064 016**	**207 049**	**625**	**217 106**	**424 780**

	31/12/22							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**563 824**	**-**	**-**	**563 824**	**10 550**	**-**	**-**	**10 550**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	563 824			563 824	10 550			10 550
Actifs Financiers au coût amorti	**267 881 614**	**17 383 920**	**20 928 606**	**306 194 140**	**2 842 458**	**2 437 599**	**13 821 627**	**19 101 685**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	26 295 784	**104 048**	5 844	26 405 676	73 053	**2 897**	5 704	81 655
Prêts et créances sur la clientèle	189 094 943	17 279 872	20 922 762	227 297 577	1 577 719	2 434 702	13 815 923	17 828 345
Titres de dettes	52 490 888			52 490 888	1 191 686			1 191 686
Total Actif	**268 445 438**	**17 383 920**	**20 928 606**	**306 757 964**	**2 853 008**	**2 437 599**	**13 821 627**	**19 112 234**
Total Hors Bilan	**52 677 148**	**202 590**	**218 191**	**53 097 929**	**203 766**	**728**	**198 529**	**403 023**

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30/06/23	31/12/22
Comptes ordinaires créditeurs	145 560 480	148 874 854
Comptes à terme	28 379 159	33 787 630
Comptes d'épargne	46 019 187	45 962 805
Bons de caisse	3 627 598	3 483 733
Opérations de pension	5 461 460	4 882 677
Autres comptes crediteurs	7 586 964	9 187 946
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**236 634 848**	**246 179 646**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/23	31/12/22
Banque au Maroc	150 396 721	155 264 736
Services Financiers Spécialisés	550 470	647 357
Activités à l'international	85 687 657	90 267 553
Gsetion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	**236 634 848**	**246 179 646**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**236 634 848**	**246 179 646**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/23	31/12/22
Maroc	150 947 191	155 912 093
Afrique	84 598 996	89 366 493
Europe	1 088 661	901 060
Total en principal	**236 634 848**	**246 179 646**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**236 634 848**	**246 179 646**

(en milliers de DH)

4.7. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	30/06/23	31/12/22
Autres dettes représentées par un titre	**9 433 082**	**9 167 945**
titres de créances négociables	9 433 082	9 167 945
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**11 554 642**	**12 100 668**
Emprunt subordonnés	11 554 642	12 100 668
à durée déterminée	8 554 642	9 100 668
à durée indéterminée	3 000 000	3 000 000
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	**0**	**0**
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	**20 987 724**	**21 268 613**

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	30/06/23	31/12/22
Impôts courants	1 501 364	1 290 422
impôts différés	2 459 341	2 443 684
Actifs d'impôts courants et différés	**3 960 705**	**3 734 106**
Impôts courants	1 848 030	1 551 727
impôts différés	1 173 441	1 179 479
Passifs d'impôts courants et différés	**2 731 205**	**2 731 205**

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30/06/23	31/12/22
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	183 017	174 881
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	71 077	65 557
Comptes d'encaissement	465 174	483 576
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	2 139 821	1 340 040
Debiteurs Divers	6 291 423	6 059 844
Comptes de liaision	161 497	253 365
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**9 312 009**	**8 377 263**
Dépôts de garantie reçus	15 237	19 935
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	42 512	2 803 337
Comptes d'encaissement	3 143 123	1 429 559
charges à payer et produits constatés d'avance	1 933 410	1 844 722
Autres créditeurs et passifs divers	8 685 924	7 845 367
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**13 820 205**	**13 942 921**

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	30/06/23	31/12/22
ACMAR	31 360	27 172
Banque de Développement du Mali	696 259	702 404
Eurafric	-25 135	-25 053
AFRICA MOROCCO LINKS	57 687	61 919
Société Conseil Ingenierie et Développement	151 829	149 604
BANK AL KARAM	153 264	133 143
PARTICIPATIONS DANS SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCES CHEZ BOA	128 674	166 361
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	**1 193 938**	**1 215 549**

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan JUIN 2023	Produit net bancaire-chiffre d'affaires JUIN 2023	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe JUIN 2023
ACMAR	365 142	86 273	21 068	4 214
Banque de Développement du Mali	21 050 474	492 610	190 159	61 573
AFRICA MOROCCO LINKS	330 460	241 618	-8 298	-4 232
Eurafric	324 777	184 128	2 235	922
Société Conseil Ingenierie et Développement	606 638	117 718	5 720	2 225
BANK AL KARAM	708 889	6 192	-12 726	-7 183

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/23			31/12/22		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse-ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse-ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**17 795 467**	**9 471 524**	**8 323 943**	**17 982 888**	**9 422 114**	**8 560 774**
Terrains et constructions	5 595 208	1 481 353	4 113 855	5 699 703	1 504 559	4 195 144
Equipement, Mobilier, Installations	5 148 839	3 562 508	1 586 331	5 157 588	3 551 025	1 606 563
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	7 051 420	4 427 663	2 623 757	7 125 597	4 366 530	2 759 067
Immobilisations Incorporelles	**2 885 474**	**1 543 601**	**1 341 872**	**2 798 281**	**1 505 602**	**1 292 679**
Logiciels informatiques acquis	2 193 586	1 336 051	857 535	2 072 821	1 297 062	775 758
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	691 888	207 550	484 338	725 460	208 539	516 921
Immeubles de placements	**3 892 436**	**486 235**	**3 406 201**	**3 918 104**	**483 991**	**3 434 112**

(en milliers de DH)

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/23	30/06/22
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-28 449	-28 953
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-134 354	-130 949

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/23	31/12/22
Immobilisations corporelles	8 323 944	8 560 774
Dont droits d'utilisation	1 162 259	1 176 079

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	30/06/23	31/12/22
Compte de régularisation et autres passifs	13 820 205	13 942 922
Dont dette locative	1 199 042	1 220 525

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/23	31/12/22
Valeur brute comptable en début de période	**1 032 114**	**1 032 114**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**1 032 114**	**1 032 114**
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	**1 032 114**	**1 032 114**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**1 032 114**	**1 032 114**

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2023	Valeur nette comptable 31/12/2022
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	184 978	184 978
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE CAPITAL BOURSE	2 618	2 618
BMCE INTERNATIONAL (MADRID)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	**1 032 114**	**1 032 114**

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30/06/23	31/12/22
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**1 458 938**	**1 613 520**
Dotations aux provisions	204 924	372 212
Reprises de provisions	-132 604	-473 333
Autres mouvements	-48 596	-53 461
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**1 482 662**	**1 458 938**

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	juin-23	déc-22
Engagements de financements donnés	**19 731 871**	**20 503 847**
Aux établissements de crédit	1 454 574	1 466 539
A la clientèle	18 277 297	19 037 308
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**1 164 224**	**1 416 417**
des établissements de crédit	1 164 224	1 416 417
de la clientèle	-	-

» Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	juin-23	déc-22
Engagements de garantie donnés	**33 332 146**	**32 594 082**
D'ordre des établissements de crédit	10 158 308	10 438 991
D'ordre de la clientèle	23 173 837	22 155 091
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	**97 376 141**	**107 493 452**
des établissements de crédit	93 779 049	103 586 844
de l'état et d'autres organismes de garantie	3 597 092	3 906 608

» Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

» Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

» Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

» Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

» Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BANK OF AFRICA (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	juin-23	déc-22
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	476 763	476 642
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**476 763**	**476 642**

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges» du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Hypothèses économiques	**jui-23**
Taux d'actualisation	2,43%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	2%
Taux de charges sociales patronales	10,96%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	juin-23	déc-22
Charge normal de l'exercice	-5 369	-37 663
Charge d'intérêt	5 490	-11 550
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		53 547
Coût net de la période	121	4 334
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	juin-23	déc-22
Dette actuarielle d'ouverture	476 643	526 965
Charge normale de l'exercice	15 820	32 499
Charge d'intérêt	5 490	11 550
Pertes / Gains actuariels		-53 547
Autres écarts actuariels		-45 988
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-21 189	-20 077
Indemnités supplémentaires		
Autre		25 241
Dette actuarielle de clôture	476 764	476 643
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Résultat par action

	jui-23	jui-22
CAPITAL (EN MAD)	2 087 698 270	2 056 066 480
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	208 769 827	205 606 648
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 414 359 869	1 268 034 866
Résultat par Action (EN MAD)	6,77	6,17
Résultat dilué par Action (EN MAD)	6,77	6,17

7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions au 31 décembre 2019	199 820 500	10	1 998 205 000
Nombres d'actions au 31 décembre 2020	205 606 648	10	2 056 066 480
Nombres d'actions au 31 décembre 2021	205 606 648	10	2 056 066 480
Nombres d'actions au 31 décembre 2022	208 769 827	10	2 087 698 270
Nombres d'actions au 30 juin 2023	208 769 827	10	2 087 698 270

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	39,42%	39,42%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	78,63%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL KARAM	Banque Participative	56,40%	56,40%	M E E

BANK OF AFRICA détient 39,42% des droits de vote de la LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BANK OF AFRICA puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BANK OF AFRICA est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BANK OF AFRICA a la charge de nommer le sénior management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.3. Parties liées

7.3.1. Eléments de bilan relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif		
Prêts, avances et titres	128 728	12 992 740
Comptes ordinaires	119 306	1 678 771
Prêts	9 422	10 290 383
Titres		1 023 586
Opération de location financement		
Actif divers		25 308
Total	**128 728**	**13 018 048**
Passif		
Dépôts	2 273	11 968 185
Comptes ordinaires	2 273	1 402 382
Autres emprunts		10 565 803
Dettes représentées par un titre		1 023 586
Passif divers		26 277
Total	**2 273**	**13 018 048**
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		914 298
Engagements reçus		914 298

7.3.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés	-180	-222 574
Intérêts et charges assimilées		253 260
Commissions (produits)		-139 774
Commissions (charges)		36 868
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus	-3 595	-107 662
Autres		179 888

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

BDO

119, Bd Abdelmoumen
20 360 Casablanca

BANK OF AFRICA S.A
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 33.416.136 dont un bénéfice net de KMAD 1.200.659, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 5 milliards de dirhams au 30 juin 2023. En application des dispositions réglementaires en vigueur, il ressort un actif pour un montant de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à sa valeur de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 22 septembre 2023

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 43 00 - Fax : 05 22 20 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL
BDO S.a.r.l
119, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Tél: 0522 22 19 24

Amine BAAKILI
Associé

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

1- Principes comptables fondamentaux

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

• Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central

- les comptes des agences établies au Maroc

- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shangai, et l'agence de Tanger off Shore).

• Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

• Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

• La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,

- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

• Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,

- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,

- 50 % pour les créances douteuses,

- 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,

- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.

- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus.

Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminé à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres

sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des

Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation

- Participations dans les entreprises liées

- Titres de l'activité du portefeuille et

- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

ACTIF	30/06/23	31/12/22
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**4 782 577**	**5 872 022**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**29 876 778**	**26 718 136**
. A vue	9 055 093	5 579 695
. A terme	20 821 685	21 138 441
Créances sur la clientèle	**132 416 858**	**129 962 437**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	43 052 867	42 284 899
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	24 818 709	21 174 518
. Crédits et financements participatifs immobiliers	40 881 527	41 291 221
. Autres crédits et financements participatifs	23 663 755	25 211 799
Créances acquises par affacturage	**2 947 882**	**2 745 439**
Titres de transaction et de placement	**51 568 788**	**44 009 829**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	35 905 931	27 732 651
. Autres titres de créance	628 460	188 547
. Titres de propriété	15 014 323	16 068 557
. Certificats de Sukuks	20 074	20 074
Autres actifs	**9 138 474**	**8 073 212**
Titres d'investissement	**14 313 368**	**12 644 762**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 420 986	8 630 225
. Autres titres de créance	3 892 382	4 014 537
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	**13 187 008**	**12 942 537**
. Participation dans les entreprises liées	9 838 724	9 585 309
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3 348 284	3 357 228
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	**191 787**	**199 866**
Dépôts d'investissement placés	**-**	**-**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**339 749**	**369 854**
Immobilisations données en Ijara	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**560 173**	**439 757**
Immobilisations corporelles	**2 723 501**	**2 749 665**
TOTAL DE L'ACTIF	**262 046 943**	**246 727 516**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/23	31/12/22
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**63 156 942**	**41 534 120**
. A vue	11 423 037	4 094 472
. A terme	51 733 905	37 439 648
Dépôts de la clientèle	**150 660 468**	**155 887 985**
. Comptes à vue créditeurs	101 196 273	101 020 870
. Comptes d'épargne	27 502 834	27 127 818
. Dépôts à terme	18 193 414	23 421 263
. Autres comptes créditeurs	3 767 947	4 318 034
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**-**	**-**
Titres de créance émis	**6 638 489**	**6 473 177**
. Titres de créance négociables émis	6 638 489	6 473 177
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**6 507 625**	**7 513 296**
Provisions pour risques et charges	1 463 473	1 447 348
Provisions réglementées	203 810	270 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 554 642	12 100 668
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**18 573 058**	**17 887 993**
Capital	**2 087 698**	**2 087 698**
Actionnaires.Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**79**	**65**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**1 200 659**	**1 525 093**
TOTAL DU PASSIF	**262 046 943**	**246 727 516**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/22	31/12/21
ENGAGEMENTS DONNES	**32.730.652**	**27.361.678**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	185.001	239.827
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9.692.118	6.840.594
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4.245.841	4.455.476
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10.872.862	10.385.685
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	7.734.830	5.440.096
ENGAGEMENTS RECUS	**23.939.578**	**24.690.635**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20.492.030	21.169.699
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3.388.175	3.342.275
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	59.373	178.661
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/23	30/06/22
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**7 591 843**	**6 781 402**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	419 446	198 747
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	2 975 990	2 669 504
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	689 064	328 135
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	686 970	659 923
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	19 430	10 120
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	664 781	628 330
Autres produits bancaires	2 136 162	2 286 643
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**3 638 782**	**2 972 262**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	894 166	329 231
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	588 362	422 878
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	310 327	260 717
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	16 605	9 871
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 829 322	1 949 565
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	1
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 953 061**	**3 809 140**
Produits d'exploitation non bancaire	32 305	53 365
Charges d'exploitation non bancaire	59 700	16 240
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**1 776 750**	**1 781 665**
Charges de personnel	819 975	864 404
Impôts et taxes	55 405	49 536
Charges externes	795 662	732 949
Autres charges générales d'exploitation	4 065	4 000
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	101 643	130 776
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**762 994**	**902 833**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	671 287	648 915
Pertes sur créances irrécouvrables	57 464	238 478
Autres dotations aux provisions	34 243	15 440
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**264 739**	**335 534**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	142 851	326 988
Récupérations sur créances amorties	16 364	8 536
Autres reprises de provisions	105 524	10
RESULTAT COURANT	**1 650 661**	**1 497 301**
Produits non courants	66 263	65 676
Charges non courantes	131 822	140 565
RESULTAT AVANT IMPOTS	**1 585 102**	**1 422 412**
Impôts sur les résultats	384 443	285 361
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 200 659**	**1 137 051**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/23	30/06/22
(+) Intérêts et produits assimilés	4 084 500	3 196 386
(-) Intérêts et charges assimilées	1 792 855	1 012 826
MARGE D'INTERET	**2 291 645**	**2 183 560**
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	**-**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	19 430	10 119
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	16 604	9 871
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**2 826**	**248**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	**-**	**-**
(+) Commissions perçues	918 152	810 052
(-) Commissions servies	320 536	263 668
Marge sur commissions (1)	**597 616**	**546 384**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-31 748	262 506
(+) résultat des opérations sur titres de placement	7 148	-16 037
(+) résultat des opérations de change	313 740	272 764
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	240 183	45 510
Résultat des opérations de marché (1)	**529 323**	**564 743**
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	687 003	659 973
(-) Diverses autres charges bancaires	155 353	145 769
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	**-**	**-**
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 953 060**	**3 809 139**
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	-555	7 168
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	31 635	44 202
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	5 661	14 245
(-) Charges générales d'exploitation	1 776 750	1 781 664
Résultat brut d'exploitation	**2 201 729**	**2 064 600**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-569 535	-551 869
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	18 467	-15 430
Resultat courant	**1 650 661**	**1 497 301**
Resultat non courant	**-65 559**	**-74 889**
(-) Impôts sur les résultats	384 443	285 361
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 200 659**	**1 137 051**

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/23	30/06/22
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 200 659**	**1 137 051**
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	101 642	130 776
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	255	6 897
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	5 353
(-) Reprises de provisions (1)	119 077	65 676
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	12 109	132
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	10
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	670	9 163
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	54 039	1 996
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**1 224 739**	**1 207 112**
(-) Bénéfices distribués	835 079	822 427
(+) AUTOFINANCEMENT	**389 660**	**384 685**

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/23	31/12/22
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 906 776	11 255 316
(+) Récupérations sur créances amorties	16 364	17 665
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	19 048	52 484
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 266 486	7 201 958
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	59 700	31 896
(-) Charges générales d'exploitation versées	1 675 107	3 468 715
(-) Impôts sur les résultats versés	384 443	406 902
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	**556 452**	**215 994**
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-3 158 642	-6 550 777
(+) Créances sur la clientèle	-2 656 864	-2 908 077
(+) Titres de transaction et de placement	-7 558 959	-6 322 235
(+) Autres actifs	-963 204	-456 303
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	30 105	-202 121
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 622 822	952 929
(+) Dépôts de la clientèle	-5 227 517	14 333 779
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	165 312	-1 644 286
(+) Autres passifs	-1 782 716	3 353 031
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	**470 337**	**555 940**
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	**1 026 789**	**771 933**
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	443 313	271 989
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	25 226	800 989
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	794 916	3 743 482
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	333 326	658 837
(+) Intérêts perçus	45 301	108 119
(+) Dividendes perçus	52 325	595 287
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**-562 077**	**-2 625 935**
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	500 000	1 500 000
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	1 000 000	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	219 078	275 141
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	835 079	822 427
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**-1 554 157**	**402 433**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	**-1 089 445**	**-1 451 569**
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**5 872 022**	**7 323 591**
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**4 782 577**	**5 872 022**

(En milliers de dirhams)

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2023	TOTAL 31/12/2022
Comptes ordinaires débiteurs	2 261 984	96 437	773 132	7 736 524	10 868 077	9 141 232
Valeurs reçues en pension	-	123 619	-	-	123 619	127 524
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	123 619	-	-	123 619	127 524
Prêts de trésorerie	-	3 627 759	1 812 968	1 221 184	6 661 911	7 515 280
Au jour le jour	-	-	414 196	-	414 196	300 000
A terme	-	3 627 759	1 398 772	1 221 184	6 247 715	7 215 280
Prêts financiers	-	5 294 186	8 266 956	355 673	13 916 815	13 329 452
Autres créances	-	498 322	-	-	498 322	458 766
Intérêts courus à recevoir	-	70 019	-	-	70 019	54 854
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**2 261 984**	**9 710 341**	**10 853 056**	**9 313 381**	**32 138 762**	**30 627 108**

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 30/06/2023	TOTAL 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	1 426 113	1 457 266	29 670 591	2 155 442	34 709 412	34 117 414
Comptes à vue débiteurs	172 125	1 457 266	12 332 160	1 685 510	15 647 061	14 504 668
Créances commerciales sur le Maroc	74 809	-	4 089 704	3 477	4 167 990	4 012 957
Crédits à l'exportation	-	-	464 082	301 357	765 439	712 262
Autres crédits de trésorerie	1 179 179	-	12 784 645	165 098	14 128 922	14 887 526
Crédits à la consommation	-	-	28 800	7 989 392	8 018 192	7 869 820
Crédits à l'équipement	6 250 575	3 510 809	13 746 842	993 362	24 501 588	20 898 159
Crédits Immobiliers	451 613	-	8 285 585	32 070 269	40 807 467	41 210 452
Autres crédits de trésorerie	1 600 000	16 034 051	844 985	153 232	18 632 268	20 237 648
Créances acquises par affacturage	2 700 687	-	247 196	-	2 947 883	2 745 439
Intérêts courus à recevoir	77 995	41 708	450 072	151 180	720 955	659 443
Créances en souffrance	948	-	2 867 134	2 158 892	5 026 974	4 969 501
Créances pré-douteuses	-	-	1 269	476 161	477 430	579 272
Créances douteuses	-	-	623 255	405 479	1 028 735	1 381 350
Créances compromises	948	-	2 242 609	1 277 252	3 520 809	3 008 879
TOTAL	**12 507 931**	**21 043 834**	**56 141 206**	**45 671 769**	**135 364 740**	**132 707 876**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Émetteurs Privés		Total 30/06/2023	TOTAL 31/12/2022
			Financier	Non Financiers		
Titres côtés	-	5 723 721	-	1 451 931	7 175 652	5 949 968
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	5 086 291	-	-	5 086 291	3 731 976
Obligations	-	637 431	-	1 451 931	2 089 361	2 217 991
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres non côtés	148 865	41 948 009	14 107 828	2 501 804	58 706 505	50 704 624
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	41 092 874	-	-	41 092 874	32 314 627
Obligations	-	707 382	907 587	309 279	1 924 247	1 755 770
Autres titres de créance	148 865	-	-	222 505	371 370	125 576
Titres de propriété	-	-	12 929 055	1 814 083	14 743 138	15 997 624
Certificats de Sukuks	-	-	-	20 074	20 074	20 073
Intérêts courus	-	147 753	271 186	135 863	554 802	490 954
TOTAL	**148 865**	**47 671 730**	**14 107 828**	**3 953 734**	**65 882 156**	**56 654 592**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	49 075 609	49 075 609	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	33 745 753	33 745 753	-	-	-	-
Obligations	257 089	257 089	-	-	-	-
Autres titres de créance	94 560	94 560	-	-	-	-
Titres de propriété	14 958 133	14 958 133	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	20 074	20 074	-	-	-	-
Titres de placement	2 501 580	2 493 179	2 493 179	-	-	8 401
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 168 447	2 160 178	2 160 178	-	-	8 269
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	276 810	276 810	276 810	-	-	-
Titres de propriété	56 323	56 191	56 191	-	-	132
Titres d'investissement	14 313 368	14 313 368	12 199 196	187 382	2 301 554	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 420 986	10 420 986	10 240 296	-	180 690	-
Obligations	3 892 382	3 892 382	1 958 900	187 382	2 120 864	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**65 890 558**	**65 882 156**	**14 692 375**	**187 382**	**2 301 554**	**8 401**

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	30/06/232	31/12/22
Instruments optionnels achetés	**-23 004**	**-29 347**
Opérations diverses sur titres	**214 963**	**113 154**
Débiteurs divers	**1 715 794**	**1 542 557**
Sommes dues par l'État	1 531 478	1 352 634
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	145 263	138 682
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	39 053	51 241
Valeurs et emplois divers	**3 228 851**	**3 231 775**
Comptes de régularisation	**4 001 869**	**3 215 072**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	343 127	242 683
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	343 127	242 683
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	283	419
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	82 721	90 390
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	158 131	253 280
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 548 326	898 920
Produits à recevoir	1 066 383	461 431
Charges constatées d'avance	481 943	437 489
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	1 869 282	1 729 380
Autres comptes de régularisation	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	**-**	**-**
TOTAL	**9 138 474**	**8 073 211**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2023

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188	-	82 188
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	-	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000	-	50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100 000	115 000 000	8,70	10 000	-	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333	-	3 333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MITC CAPITAL	Gest, fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-
511 Titres de participation					**247 993**	**1 746**	**246 248**
						-	
TITRES DES ENTREPRISES LIEES						-	
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 €	72,41	2 929 286	-	2 929 286
O TOWER	Sté d'aménagement	13 311 209	2 773 168 600	48,00	1 331 121	-	1 331 121
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 £	100,00	1 280 844	-	1 280 844
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089	100,00	865 392	-	865 392
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410	-	707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	–	336 882
BANK AL KARAM	Banque participative	3 240 000	520 000 000	54,62	284 000	-	284 000
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	2 346 000	460 000 000	51,00	234 600	30 000	204 600
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71 116 055	150 000 000 000 UGX	47,41	142 148	-	142 148
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	32,38	136 440	-	136 440
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 249 996	500 000 000	25,00	125 000	-	125 000
HANOUTY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	123 529	123 529	-
LCB BANK	Ets de crédit étranger	565 300	14 340 000 000 FCFA	39,42	108 199	-	108 199
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	-	90 192
RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	–	78 357
BMCE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	99,999	53 000	-	53 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	–	46 591
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 €	78	40 760	-	40 760
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 490	6 490	-
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
Eurafric Information	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	0	-	0
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1.000	100.000	100,00	0		0
512 Titres de participation dans les entreprises liées					**9 997 030**	**160 019**	**9 837 011**
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 263 425	1 008 104 000 EUR	2,05	173 560	-	173 560
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	172 477	172 477	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	148 474	148 474	-
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	71 658	18 590	53 068
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	59 279	-	59 279
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	3 404	270 648 000 EUR	1,33	37 886	-	37 886
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	2 564	122 302 000 EUR	2,10	27 725	-	27 725
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	156 862	80 000 000	19,61	13 725	-	13 725
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	63 785	25 514 000	20,00	12 000	6 897	5 103
EMERGINTECH VENTURES FUND I	Fonds d'investissement	114 623	180 000 000	6,37	10 857	-	10 857
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	226 000 000	4,26	4 185	-	4 185

AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	849 504 000 USD	0,020	3 047	-	3 047
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	2 964	-	2 964
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	3 380 000	5,88	59	-	59
515 Titres de l'activité de portefeuille					**785 602**	**354 156**	**431 446**
						-	
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	591 068 300	4,98	103 997	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	924 673 700	9	96 807	-	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359	74 238	17 122
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000
SOGEPOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	-	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	803
STE IPE	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-
PORNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9
RMA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	2	-	2
516-9 Autres titres de participation					**368 956**	**80 131**	**288 825**
						-	
BAB CONSORTIUM					792 144	-	792 144
RYAD ENNOUR					501 301	-	501 301
O TOWER					343 570	-	343 570
FARACHA IMMO					306 733	-	306 733
KRAKER IMMO					117 532	-	117 532
SAISS IMMO NEJMA					116 413	-	116 413
SUX HILL SECONDO					51 736	-	51 736
AKENZA IMMO					47 157	-	47 157
JASPE IMMO					37 902	-	37 902
SUX HILL PRIMERO					26 262	-	26 262
SUX HILL TERCIO					17 784	-	17 784
GOLEMPRIME IMMO					10 867	-	10 867
MOHIT IMMO					5 749	-	5 749
ECO PARC					4 736	-	4 736
BMCE CASH					2 500	-	2 500
MARTCO					1 500	1 500	-
Siège G.P.B.M.					723	-	723
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					76	-	76
MONET IMMO					42	-	42
SALAM PRIMERO					42	-	42
DENIM PRIMERO 1					42	-	42
ERRAHA NAKHIL					42	-	42
VILLASBUGAN IMMO					42	-	42
BERLY IMMO					42	-	42
MAADEN SECONDO					42	-	42
514 Autres emplois assimilés					**2 385 531**	**2 052**	**2 383 479**
Total Général					**13 785 112**	**598 104**	**13 187 009**

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/23			31/12/22	30/06/23	31/12/22
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	191 787		191 787	199 866	191 787	199 866
Créances subordonnées à la clientèle			-			
TOTAL			**191 787**			

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	453 409	1 060	**1 060**	**-2 820**	**450 590**	**16 604**	**111 017**	**-**	**-**	**-**	**339 749**
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 696	-	-	-205	6 490	-	3 213	-	-	-	3 278
Crédit-bail mobilier	289 537	-	-	-182	289 355	12 220	78 507	-	-	-	210 848
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	289 537	-	-	-182	289 355	12 220	78 507	-	-	-	210 848
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	156 117	-	-	-2 433	153 684	4 385	29 297	-	-	-	124 388
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	156 117	-	-	-2 433	153 684	4 385	29 297	-	-	-	124 388
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	1 060	1 060	1 060	-	1 060	-	-	-	-	-	1 060
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	176	-	-	176	-	-	-	-	-	176
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**453 409**	**1 060**	**1 060**	**-2 820**	**450 590**	**16 604**	**111 017**	**-**	**-**	**-**	**339 749**

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie	Cumul	
Immobilisations incorporelles	952 809	-425	252 391	115 101	1 089 675	513 052	-360	16 810	-	529 502	560 173
Droit au bail	96 460	-32	-	250	96 178	-	-	-	-	-	96 178
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	856 349	-393	252 391	114 851	993 497	513 052	-360	16 810	-	529 502	463 995
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	7 122 483	-400	80 935	34 192	7 168 825	4 372 817	-375	84 833	11 951	4 445 324	2 723 501
Immeubles d'exploitation	2 273 697	-	17 574	57	2 291 214	358 348	-	14 496	40	372 804	1 918 410
Terrain d'exploitation	229 878	-	3 522	-	233 399	-	-	-	-	-	233 399
Immeubles d'exploitation - Bureaux	2 043 819	-	14 052	57	2 057 815	358 348	-	14 496	40	372 804	1 685 011
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2 132 006	-223	39 358	12 598	2 158 543	1 852 765	-201	29 643	3 212	1 878 995	279 548
Mobilier de bureau d'exploitation	575 404	-112	25 347	12 573	588 065	435 500	-140	6 381	3 200	438 541	149 524
Matériel de bureau d'exploitation	230 676	-32	426	-	231 071	219 219	-31	2 197	-	221 385	9 686
Matériel informatique	1 138 756	-79	12 947	-	1 151 624	1 030 648	-30	17 541	-	1 048 159	103 465
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	79 472	-	11	25	79 458	69 901	-	2 509	12	72 398	7 060
Autres matériel d'exploitation	107 698	-	627	-	108 325	97 497	-	1 015	-	98 512	9 813
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 159 775	-177	20 883	-	2 180 481	1 880 535	-174	31 346	-	1 911 707	268 774
Immobilisation corporelles hors exploitation	557 005	-	3 120	21 537	538 587	281 169	-	9 348	8 699	281 818	256 769
Terrain hors exploitation	71 129	-	-	3 930	67 199	-	-	-	-	-	67 199
Immeubles hors exploitation	325 501	-	-	16 761	308 740	151 488	-	6 558	7 853	150 193	158 547
Mobilier et matériel hors exploitation	69 968	-	651	846	69 773	57 943	-	1 128	846	58 225	11 548
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	90 407	-	2 469	-	92 875	71 738	-	1 662	-	73 400	19 475
TOTAL	**8 075 292**	**-825**	**333 326**	**149 293**	**8 258 500**	**4 885 869**	**-735**	**101 643**	**11 951**	**4 974 826**	**3 283 674**

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
02/01/2023	MATERIEL ROULANT	6	5	1	3	3	-
02/01/2023	MATERIEL ROULANT	4	3	1	5	4	-
02/01/2023	MATERIEL ROULANT	5	2	3	4	1	-
02/01/2023	MATERIEL ROULANT	5	1	3	5	1	-
02/01/2023	MATERIEL ROULANT	5	1	5	5	-	-
02/01/2023	MOBILIER HORS EXPLOITATION	260	260	-	26	26	-
02/01/2023	MOBILIER HORS EXPLOITATION	586	586	-	59	59	-
02/01/2023	LOCAL COMMERCIAL	307	40	267	2 500	2 233	-
02/01/2023	MOBILIER DE BUREAU	3 200	3 200	-	320	320	-
16/02/2023	IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	3 481	858	2 624	3 400	776	-
16/02/2023	IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	4 282	1 055	3 227	4 250	1 022	-
27/02/2023	IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	4 939	1 223	3 716	4 250	534	-
04/04/2023	IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	4 543	3 843	700	7 000	6 300	-
26/04/2023	IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	3 445	875	2 570	3 400	830	-
TOTAL		**25 068**	**11 952**	**13 116**	**25 226**	**12 109**	**-**

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2023	Total 31 / 12 / 2022
Comptes ordinaires créditeurs	**-**	**94 478**	**537 348**	**4 968 510**	**5 600 336**	**2 870 614**
Valeurs reçues en pension	**29 272 160**	**6 890 027**	**365 077**	**4 184 035**	**40 711 299**	**27 368 907**
Au jour le jour	-	2 781 425	-	-	2 781 425	144 902
A terme	29 272 160	4 108 602	365 077	4 184 035	37 929 874	27 224 005
Emprunts de trésorerie	**5 060 000**	**6 324 333**	**1 089 045**	**3 102 871**	**15 576 249**	**9 650 856**
Au jour le jour	1 400 000	552 230	1 089 045	-	3 041 275	1 078 955
A terme	3 660 000	5 772 103	-	3 102 871	12 534 974	8 571 901
Emprunts financiers	-	15 759	23 486	1 027 173	1 066 418	1 420 723
Autres dettes	82 050	-	398	-	82 448	148 835
Intérêts courus à payer	**74 512**	**25 760**	**9 489**	**10 431**	**120 192**	**74 186**
TOTAL	**34 488 722**	**13 350 358**	**2 024 843**	**13 293 020**	**63 156 942**	**41 534 120**

(En milliers de dirhams)

DÉPOTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	**4 585 291**	**2 764 966**	**21 958 718**	**71 874 369**	**101 183 344**	**101 005 394**
Comptes d'épargne	**-**	**-**	**-**	**27 434 763**	**27 434 763**	**27 072 118**
Dépôts à terme	**388 717**	**4 677 000**	**1 521 008**	**11 442 406**	**18 029 131**	**23 233 938**
Autres comptes créditeurs	**278 422**	**249 727**	**2 066 226**	**1 173 572**	**3 767 947**	**4 318 034**
Intérêts courus à payer	**22 449**	**46 566**	**27 820**	**148 448**	**245 283**	**258 501**
TOTAL	**5 274 879**	**7 738 259**	**25 573 772**	**112 073 558**	**150 660 468**	**155 887 985**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE CREANCES EMIS				
Ligne	**Date début**	**Échéance**	**Taux**	**Volume**
CD BOA	26/04/2021	26/04/2024	2,13%	1 050 000,00
CD BOA	06/05/2021	06/05/2024	2,13%	420 000,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2023	2,03%	325 100,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2024	2,18%	107 500,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	18/01/2023	19/07/2023	3,55%	140 000,00
CD BOA	07/03/2023	05/09/2023	3,35%	230 000,00
CD BOA	07/03/2023	05/03/2024	3,66%	650 000,00
CD BOA	19/04/2023	17/04/2024	3,79%	855 000,00
CD BOA	17/04/2023	15/04/2024	3,79%	1 195 000,00
CD BOA	17/04/2023	16/10/2023	3,38%	60 000,00
CD BOA	17/04/2023	17/07/2023	3,20%	935 000,00
			TOTAL	**6 581 300**

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS	30/06/23	31/12/22
Instruments optionnels vendus	**-32 874**	**-26 653**
Opérations diverses sur titres	**84 341**	**2 881 203**
Créditeurs divers	**2 880 296**	**1 736 268**
Sommes dues à l'Etat	1 675 884	1 407 887
Sommes dues aux organismes de prévoyance	86 623	56 031
Sommes diverses dues au personnel	222 880	211 216
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	835 124	44
Fournisseurs de biens et services	-119 839	-69 534
Divers autres créditeurs	179 624	130 625
Comptes de régularisation	**3 575 862**	**2 922 478**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	176 075	216 467
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	231 478	289 847
Charges à payer et produits constatées d'avance	668 002	530 575
Autres comptes de régularisation	2 500 308	1 885 588
TOTAL	**6 507 625**	**7 513 296**

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/22	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/23
Provisions déduites de l'Actif :	**8 140 858**	**685 078**	**201 808**	**10 716**	**8 612 567**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	7 468 983	636 614	142 851	-423	7 962 323
Agios réservés	3 676	40 062	-	-	43 739
Titres de placements	5 251	8 402	5 046	205	8 401
Titres de participation et emplois assimilés	662 948	-	53 910	10 934	598 104
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	**1 717 421**	**68 916**	**118 973**	**-81**	**1 667 283**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	26 811	34 672	-	-	61 483
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 260 477	255	-	-	1 260 732
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	160 060	33 989	52 710	-81	141 257
Provisions réglementées	270 073	-	66 263	-	203 810
TOTAL GENERAL	**9 858 279**	**753 994**	**320 780**	**10 635**	**10 279 850**

DETTES SUBORDONNÉES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	"Cours"	Taux	"Durée"	"Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité"	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	4,30%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	5,34%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	6,30%	Perpétuel		50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	6,66%	Perpétuel		800 000
DH	910 000	1	4,58%	Perpétuel		910 000
DH	90 000	1	4,63%	Perpétuel		90 000
DH	500 000	1	5,09%	Perpétuel		500 000
DH	500 000	1	5,54%	Perpétuel		500 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ANS		154 500
DH	845 500	1	3,27%	10 ANS		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ANS		626 000
DH	1 374 000	1	4,47%	10 ANS		1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ANS		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ANS		78 900
DH	1 473 900	1	4,24%	10 ANS		1 473 900
DH	400 000	1	3,74%	10 ANS		400 000
DH	1 000 000	1	2,57%	10 ANS		1 000 000
						11.400.000

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/22	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/23
ECARTS DE RÉÉVALUATION	**-**	**-**	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**17 887 993**	**690 000**	**-**	**18 573 058**
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 724 716	690 000	-4 934	8 409 782
Primes d'émission, de fusion et d'apport	9 702 970	-	-	9 702 970
Capital	**2 087 698**	**-**	**-**	**2 087 698**
Capital appelé	**2 087 698**	**-**	**-**	**2 087 698**
Capital non appelé	**-**	**-**	**-**	**-**
Certificats d'investissement	**-**	**-**	**-**	**-**
Fonds de dotations	**-**	**-**	**-**	**-**
Actionnaires - Capital non versé	**-**	**-**	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**65**	**14**	**-**	**79**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**1 525 093**	**-1 525 093**	**-**	**1 200 659**
TOTAL	**21 500 849**	**835 079**	**-**	**21 861 495**

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	30/06/23	31/12/22
Engagements de financement et de garantie donnés	**27 023 363**	**25 668 611**
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	**90 650**	**200 370**
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	90 650	200 370
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	**8 958 798**	**8 921 779**
Crédits documentaires import	3 817 593	3 694 350
Acceptations ou engagements de payer	1 039 548	1 432 161
Ouvertures de crédits confirmés	2 337 907	2 909 233
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	1 763 750	886 035
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	**6 245 824**	**5 370 037**
Crédits documentaires export confirmés	429 125	431 554
Acceptations ou engagements de payer	9 065	74 323
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	843 696	501 682
Engagements en souffrance	4 963 938	4 362 477
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	**11 728 092**	**11 176 425**
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	7 416 319	7 255 691
Autres cautions et garanties données	4 311 773	3 920 734
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	**22 239 273**	**23 304 312**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	**-**	**-**
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	**18 733 536**	**19 518 360**
Garanties de crédits	8 981 578	9 303 915
Autres garanties reçues	9 751 958	10 214 444
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	**3 505 737**	**3 785 953**
Garanties de crédits	3 505 737	3 785 953
Autres garanties reçues	-	-

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	MONTANT
Engagements donnés	**9 151 326**
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	9 151 326
Engagements reçus	**-**
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	-

(En milliers de dirhams)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
Opérations de change à terme	**32 584 596**	**44 002 596**	**-**	**-**
Devises à recevoir	5 461 114	11 398 738	-	-
Dirhams à livrer	1 239 655	3 646 291	-	-
Devises à livrer	14 987 071	18 380 892	-	-
Dirhams à recevoir	10 896 756	10 576 675	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	**3 696 278**	**2 831 586**	**-**	**-**
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	3 408 015	2 272 035	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	25 824	6 757	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	336 015	97 669	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-73 576	455 125	-	-

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	**Valeur comptable nette**	**Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés**	**Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 998 838		
Autres titres	7 048 970		
Hypothèques	117 784 000		
Autres valeurs et sûretés réelles	304 597 370		
TOTAL	**443 429 177**		
Valeurs et sûretés données en garantie	**Valeur comptable nette**	**Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus**	**Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	22 932 070		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934		
TOTAL	**23 709 003**		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE						
	D ≤ 1 mois	**1 mois<D≤ 3 mois**	**3 mois<D≤ 1 an**	**1 an <D≤ 5 ans**	**D> 5 ans**	**Total**
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	13 713 508	3 685 491	4 843 874	9 510 220	4 763 756	36 516 849
Créances sur la clientèle	20 022 640	10 512 851	9 065 846	29 265 273	35 409 049	104 275 659
Titres de créance	17 496 398	2 002 562	17 743 511	11 139 859	4 778 728	53 161 058
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	5 945	1 996	18 308	81 309	176 041	283 599
TOTAL	**51 238 491**	**16 202 900**	**31 671 539**	**49 996 661**	**45 127 574**	**194 237 165**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	55 289 241	1 320 274	8 307 252	1 773 301	342 366	67 032 434
Dettes envers la clientèle	6 749 735	3 714 337	7 054 527	510 236	1 303	18 030 138
Titres de créance émis	1 075 000	230 000	4 555 100	721 200	-	6 581 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	5 000 000	5 900 000	10 900 000
TOTAL	**63 113 976**	**5 264 611**	**19 916 879**	**8 004 737**	**6 243 669**	**102 543 872**

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE				
Nombre	**Montant global des risques**	**Montant des risques dépassant 5% des fonds propres**		
		Crédits par décaissement	**Crédits par signature**	**Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire**
18	56 522 637	42 581 467	4 065 877	607 074

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE	Montant
ACTIF	**36 402 997**
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	135 837
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	13 990 083
Créances sur la clientèle	9 493 478
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6 641 541
Autres actifs	152 299
Titres de participation et emplois assimilés	5 718 474
Créances subordonnées	191 468
Immobilisations données en crédit-bail et en location	77 775
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 043
PASSIF	**22 128 004**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et asssimilés	15 592 428
Dépôts de la clientèle	6 424 505
Titres de créance émis	-
Autres passifs	111 071
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	**11 789 014**
Engagements donnés	7 562 782
Engagements reçus	4 226 232

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTÉRÊT	30/06/2023	30/06/2022
Intérêts perçus	**4 084 500**	**3 196 386**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	419 446	198 747
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 975 990	2 669 504
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	689 064	328 135
Intérêts servis	**1 792 855**	**1 012 826**
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	894 166	329 231
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	588 362	422 878
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	310 327	260 717

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE	30/06/23		31/12/22	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	521 777	44 347	632 503	53 231
Créances douteuses	2 073 334	1 044 599	2 452 011	1 070 662
Créances compromises	10 437 925	6 917 116	9 353 969	6 345 090
TOTAL	**13 033 036**	**8 006 062**	**12 438 483**	**7 468 982**

(En milliers de dirhams)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ	30/06/2023	30/06/2022
Titres de participation	8 219	8 219
Participations dans les entreprises liées	639 100	596 751
Titres de l'activité de portefeuille	403	6 452
Emplois assimilés	39 248	48 501
TOTAL	**686 970**	**659 923**

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2023	30/06/2022
Commissions perçues	**918 152**	**810 052**
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	224 625	223 276
Sur opérations de change	253 370	181 722
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	19 297	24 470
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	12 532	11 065
Sur moyens de paiement	267 917	233 169
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	24 774	28 692
Sur autres prestations de service	115 636	107 658
Commissions versées	**320 536**	**263 668**
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	112 133	96 595
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	143	58
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	142 966	101 660
Sur moyens de paiement	65 294	65 355
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	30/06/2023	30/06/2022
Produits	**1 882 758**	**2 104 871**
Gains sur les titres de transaction	544 373	740 479
Plus-value de cession sur titres de placement	11 738	1 376
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	5 046	74 501
Gains sur les produits dérivés	333 067	115 128
Gains sur les opérations de change	988 533	1 173 388
Charges	**1 353 434**	**1 540 128**
Pertes sur les titres de transaction	576 121	477 973
Moins-value de cession sur titres de placement	1 234	5 882
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	8 402	86 031
Pertes sur les produits dérivés	92 884	69 618
Pertes sur opérations de change	674 793	900 623
Résultat	**529 323**	**564 743**

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	30/06/2023	30/06/2022
Charges du personnel	819 975	864 404
Impôts et taxes	55 405	49 536
Charges externes	799 727	736 949
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	101 643	130 776

(En milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30/06/2023	30/06/2022
Produits et charges		-
Autres produits et charges bancaires	306 839	337 078
Autres produits bancaires	2 136 162	2 286 643
Autres charges bancaires	1 829 323	1 949 565
Produits et charges d'exploitaion non bancaire	**-27 395**	**37 125**
Produits d'exploitation non bancaire	32 305	53 365
Charges d'exploitation non bancaire	59 700	16 240
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrecouvrables	762 994	902 833
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	264 739	335 534

(En milliers de dirhams)

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	
I- Résultat Net Comptable	**1 200 659**
Bénéfice net	1 200 659
Perte nette	
II- Réintégration fiscales	**462 877**
1- Courantes	78 435
Charges non déductibles	78 435
2- Non courantes	384 442
Impôts sur les sociétés	384 442
III- Déductions fiscales	**775 612**
1- Courantes	
Dividendes	656 639
2- Non courantes	
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	118 973
IV- RESULTAT BRUT FISCAL (A)	**887 923**
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (B)	
VI- Résultat net fiscal (A) - (B)	**887 923**
Impôts sur les sociétés	384 443

(En milliers de dirhams)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	**1 200 659**
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	78 435
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	656 639
(=) Résultat courant théoriquement imposable	622 454
(-) Impôt théorique sur résultat courant	234 976
(=) Résultat courant après impôts	965 682
II. Indications du regime fiscal et des avantages octroyes par les codes des investissements ou par des dispositions legales specifiques	

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Declarations T.V.A de l'exercice (3)	Solde fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	88 790	313 382	313 597	88 575
B- TVA à récupérer	14 805	241 283	220 797	35 291
Sur charges	14 287	215 937	194 896	35 328
Sur immobilisations	518	25 346	25 902	-38
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	73 985	72 099	92 800	53 284

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2022

Montant du capital : 2 087 698 270 DIRHAMS

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS (*)					
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	57 214 824	57 214 824	27,41	
O CAPITAL GROUP	Avenue Californie	14 955 000	14 955 000	7,16	
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 953 191	1 952 575	0,94	
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES	100, Boulevard Abdelmoumen-20340- Casablanca	8 213 256	8 213 251	3,93	
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	17 351 202	16 964 385	8,13	
Groupe MAMDA/MCMA (***)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	10 469 117	10 469 117	5,01	
PERSONNEL BOA		2 231 883	2 231 883	1,07	
SBVC ET DIVERS		33 886 214	35 087 854	16,81	
TOTAL (1)				70,46	
B-ACTIONNAIRES ETRANGERS					
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	51 268 825	51 268 825	24,56	
BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	11 226 315	10 412 113	4,99	
TOTAL (2)		62 495 140	61 680 938	29,54	
TOTAL (1) + (2)		**208 769 827**	**208 769 827**	**100**	

(*) L'établissement de cette répartition du capital est basé sur :
- L'attestation de blocages des titres reçues à l'AG MIXTE du 20/06/2023
- La déclaration des actionnaires à défaut d'attestation de blocage

(**) : Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA (2 975 095 actions)
(***) MAMDA/MCMA Situation déclarée par l'actionnaire

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 20 juin 2023			
Report à nouveau	65	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	835 079
Résultats net de l'exercice	1 525 093	Autres affectations	690 079
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	**1 525 158**	**TOTAL B**	**1 525 158**

(En milliers de dirhams)

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	30/06/2023	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres et Assimilés	**33 416 136**	**33 601 517**	**31 390 520**
Opérations et Résultats de l'Exercice	**-**	**-**	**-**
Produit net bancaire	7 591 843	6 630 368	6 907 404
Résultat avant impôts	1 585 102	1 931 997	2 010 343
Impôts sur les résultats	384 443	406 902	509 470
Bénéfices distribués	835 079	822 427	1 028 033
Résultats non distribués	690 079	678 465	-
Résultat par Titre (en MAD)	**-**	**-**	**-**
Résultat net par action ou part sociale	7	7	7
Bénéfice distribué par action ou part sociale	4	4	5
Personnel	**-**	**-**	**-**
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	819 975	1 736 291	1 673 566
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 596	4 671	4 985

(En milliers de dirhams)

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	30/06/2023
Date d'établissement des états de synthèse (2)	

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	. Défavorables

EFFECTIFS	30/06/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés	4 596	4 671
Effectifs utilisés	4 596	4 671
Effectifs équivalent plein temps	4 596	4 671
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		-
Cadres (équivalent plein temps)	4 523	4 614
Employés (équivalent plein temps)	73	57
Dont effectifs employés à l'étranger	56	55

(En nombre)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
Titres dont l'établissement est dépositaire	41 970	41 601	249 894 043	232 769 376
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	92	92	113 526 400	106 634 093
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSEAU	30/06/2023	31/12/2022
Guichets permanents	677	681
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	837	835
Succursales et agences à l'étranger	31	27
Bureaux de représentation à l'étranger	6	5

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	30/06/2023	31/12/2022
Comptes courants	143 772	138 325
Comptes chèques des MRE	184 054	185 682
Autres comptes chèques	1 321 600	1 301 673
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	761 776	756 104
Comptes à terme	5 526	5 910
Bons de caisse	162	174
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

ETATS DE SYNTHÈSE - ACTIVITÉ TANGER OFFSHORE

ACTIF	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**1.725**	**1.944**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**7.918.182**	**9.750.606**
. A vue	1.051.562	1.188.991
. A terme	6.866.620	8.561.615
Créances sur la clientèle	**5.501.694**	**5.326.539**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	384.913	349.189
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	5.113.060	4.977.350
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3.721	-
Créances acquises par affacturage	**-**	**-**
Titres de transaction et de placement	**2.054.925**	**807.312**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2.023.834	659.765
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	31.091	147.547
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	**806.803**	**709.561**
Titres d'investissement	**2.120.864**	**2.237.535**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	2.120.864	2.237.535
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	**-**	**-**
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	**-**	**-**
Dépôts d'investissement placés	**-**	**-**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**71.487**	**76.207**
Immobilisations données en Ijara	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**1.642**	**1.566**
Immobilisations corporelles	**56**	**36**
TOTAL DE L'ACTIF	**18.477.378**	**18.911.306**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**15.459.686**	**15.395.651**
. A vue	898.024	932.000
. A terme	14.561.662	14.463.651
Dépôts de la clientèle	**2.027.743**	**2.316.795**
. Comptes à vue créditeurs	1.519.941	1.866.310
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	481.307	420.996
. Autres comptes créditeurs	26.496	29.489
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**-**	**-**
Titres de créance émis	**-**	**-**
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**833.076**	**816.035**
Provisions pour risques et charges	2.964	3.045
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**114.167**	**119.101**
Capital	**4.940**	**5.224**
Actionnaires.Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**-**	**-**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**34.802**	**255.455**
TOTAL DU PASSIF	**18.477.378**	**18.911.306**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	**1.087.682**	**1.061.051**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	47	2.028
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1.020.536	990.976
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	67.099	68.047
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	**4.211.888**	**5.073.993**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2.192.134	2.722.298
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2.019.754	2.351.695
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**577.736**	**544.444**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	191.419	87.591
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	97.564	81.986
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	56.714	47.229
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	185	3.354
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4.470	2.249
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	6.235	4.356
Autres produits bancaires	221.149	317.679
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**499.035**	**422.250**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	270.882	75.643
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	9.764	10.330
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2.562	2.815
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	215.827	333.462
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**78.701**	**122.194**
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	1.665
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**2.501**	**2.725**
Charges de personnel	1.675	1.975
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	826	750
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**3.770**	**1**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3.758	-
Pertes sur créances irrécouvrables	12	1
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**-**	**-**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	**72.430**	**117.803**
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	10.286	4.420
RESULTAT AVANT IMPOTS	**62.144**	**113.383**
Impôts sur les résultats	27.342	42.607
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**34.802**	**70.776**

(En milliers de dirhams)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2023	30/06/2022
(+) Intérêts et produits assimilés	345.697	216.807
(-) Intérêts et charges assimilées	280.646	85.973
MARGE D'INTERET	**65.051**	**130.834**
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	**-**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	4.470	2.249
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2.562	2.815
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**1.908**	**-566**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	**-**	**-**
(+) Commissions perçues	6.656	4.661
(-) Commissions servies	195	83
Marge sur commissions (1)	**6.461**	**4.578**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-60
(+) résultat des opérations sur titres de placement	7.148	-16.037
(+) résultat des opérations de charge	-7.345	-7.100
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	5.593	7.203
Résultat des opérations de marché (1)	**5.396**	**-15.994**
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	186	3.352
(-) Diverses autres charges bancaires	301	10
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**78.701**	**122.195**
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	1.665
(-) Charges générales d'exploitation	2.500	2.725
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**76.201**	**117.805**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-3.770	-1
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	**72.431**	**117.804**
RESULTAT NON COURANT	**-10.286**	**-4.420**
(-) Impôts sur les résultats	27.343	42.607
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**34.802**	**70.776**

(En milliers de dirhams)

ETAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2023	30/06/2022
+ Résultat net de l'exercice	**34.802**	**70.776**
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	**34.802**	**70.776**
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	**34.802**	**70.776**

(En milliers de dirhams)

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'évènements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

• Direction Générale des Risques Groupe

L'une des missions attribuées à la Direction Générale des Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Elle prend ainsi en charge :

• La définition de la politique des risques du Groupe ;

• La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;

• La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

La Direction Générale des Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

• Management des Risques Groupe

• Surveillance des engagements

• Analyse des Engagements

• Risques de Contreparties Afrique & Projets Transverses

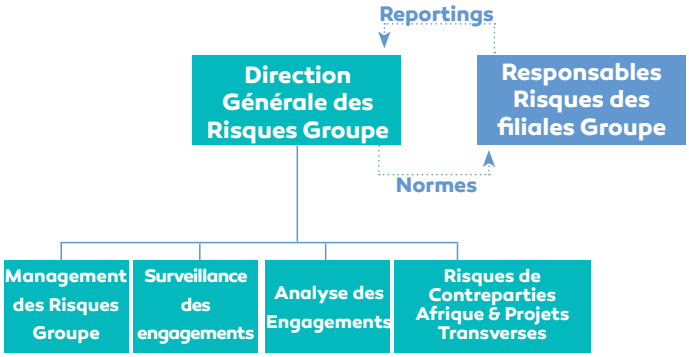

8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

• Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

• Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, en veillant notamment à l'existence et le maintien d'un système de contrôle interne adapté à l'organisation du Groupe, la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers, l'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration.

• Comité Exécutif

Le Comité Exécutif Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

• Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issu du Comité Exécutif du Groupe BANK OF AFRICA, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA S.A et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l'appétit pour le risque définie dans le cadre de la politique de gestion des risques.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

• Comité de Crédit Sénior

Le Comité de Crédit Sénior examine et approuve hebdomadairement les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, Corporate ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior- Entités du Groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contreparties du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles selon des seuils prédéfinis par filiale.

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Ce comité se réunis deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

• Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur. Il est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

8.1.2.4. Le Comité de Surveillance des Engagements « CSE »

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des Engagements « CSE » (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre les actions de régularisation, de recouvrement et d'assainissement des différents comptes relevés en anomalie. Le comité examine également les dossiers éligibles à un déclassement et décide de leur sort.

La mise sous contrôle de la situation des Engagements est canalisée par des instances de suivi et de surveillance en quatre niveaux, dont trois au niveau central.

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

• L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

• La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.

• Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale.

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :

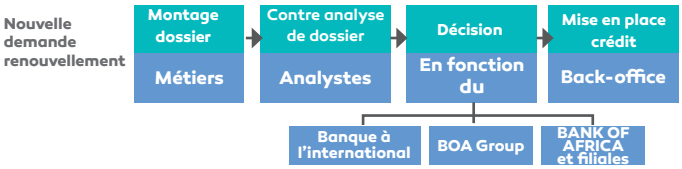

• Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

• L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

• La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;

• La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

• Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;

• Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;

• Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Echelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

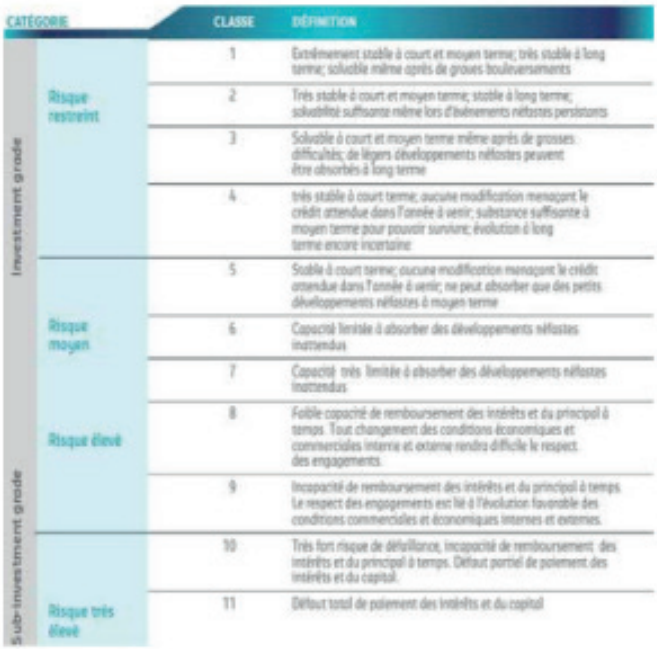

Ainsi, au 30 juin 2023, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit:

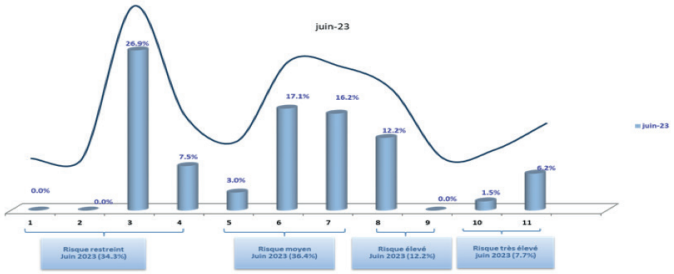

8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification
A	Risque très faible
A-	
B	Risque faible
B-	
C	Risque moyen
C-	
D	Risque moyennement élevé
D-	
E	

E-	Risque élevé
F	
F-	Risque très élevé
G	Risque majeur
G-	
H	Risque avéré
H-	
I	Pré-douteux
J	Douteux
K	Compromis

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché: un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.

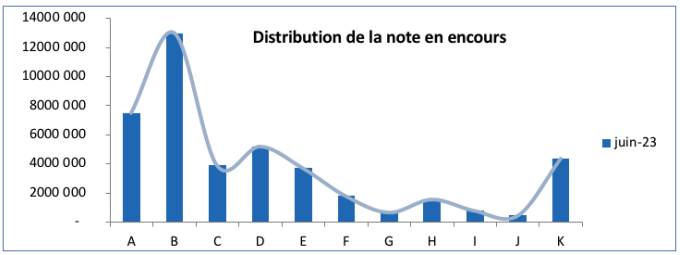

Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. La Direction Générale des Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance Permanente des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles de la Direction Générale des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

• Assurer les contrôles à priori ;

• Assurer les contrôles à postériori ;

• Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, … ;

• Fixer et suivre les limites de concentration ;

• Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;

• Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;

• Conduire des stress tests ;

• Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique....

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;

- Le respect du niveau de délégation ;

- La conformité de la documentation juridique ;

- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;

- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, … Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

• Des contreparties individuelles ;

• Des groupes d'intérêt ;

• Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Juin 2023, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit:

juin-23		
	Décaissement	**% dans le total**
Engagements des 10 premiers clients	22 308	17%
Engagements des 20 premiers clients	30 122	23%
Engagements des 100 premiers clients	52 742	40%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating / secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par la Direction Générale Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de Back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activité se présente comme suit à fin Juin 2023 :

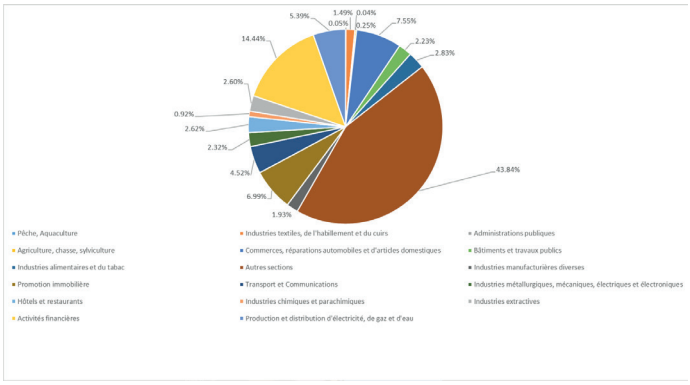

8.5. RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements de BANK OF AFRICA sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BANK OF AFRICA concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BANK OF AFRICA à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :

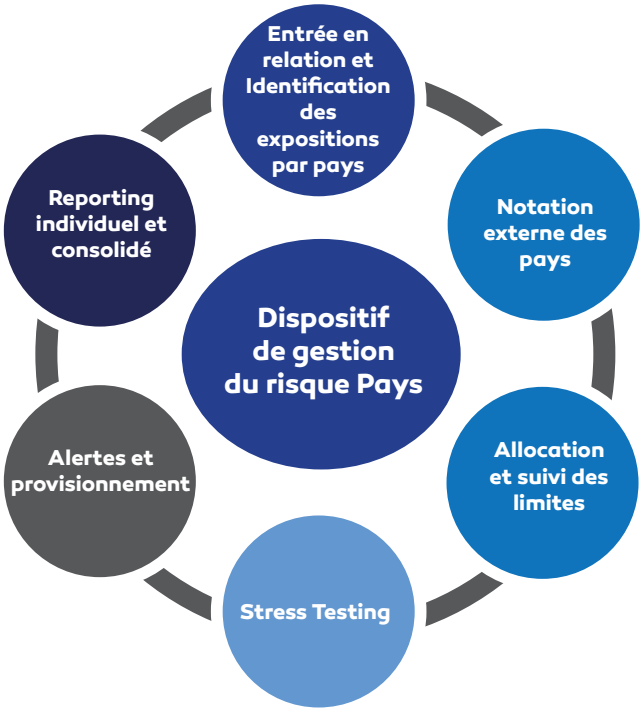

- **Les limites d'exposition par pays**

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la banque.

A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l'historique des expositions consolidées.

Ces limites sont réexaminées et réajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

- **Cartographie des Risques Pays**

La banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développées une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

La banque utilise la notation de l'assureur de crédit Coface, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P. Aussi, les études pays du Centre d'Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l'analyse et l'alimentation de la cartographie.

La cartographie de la banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir d'un benchmark avec le baromètre S&P, chaque tranche fait référence à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciels tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marches financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;

- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;

- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque

- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif - passif ;

- Organiser et animer les sous comites actif-passif ;

- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informe de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marches financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;

- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;

- Maitriser les systèmes de reportant qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;

- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir a des changements importants des conditions de marche ;

- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction General sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios règlementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.

- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 134.5% sur base consolidée au 30 Juin 2023 au-dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.

- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque a court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scenario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois a des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et a moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin Juin 2023, en excluant le portefeuille trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de +200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à -0.101 Mrd DH soit +2.23% de la MNI prévisionnelle (et -0.106 Mrd DH pour une variation des Taux de -200 pb, soit -2.35% de la MNI prévisionnelle).

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 1.13 Mrd DH soit 8.10% des Fonds Propres de base.

8.7. RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

• Le Risque de taux d'intérêt ;

• Le Risque de change ;

• Le Risque sur titres de propriété ;

• Le risque de crédit sur opérations de marché. Cartographie des instruments

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de taux	**I-Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires**
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-Bons du Trésor et titres de créances négociables
	II-1 Titres souverains
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédits et entreprises
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III-Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de Titres
	Repos/ Reverse Repos
	IV-Dérivés de Taux (MAD et Devises)
	Swaps de taux
	Futures de taux
	Forward Rate Agreement
OPCVM	OPCVM monétaires
	OPCVM Obligataires
	OPCVM Actions
	OPCVM Diversifiés
Produits de change	**I-Change**
	Change au comptant
	Change à terme
	II-Dérivés de change
	Swaps de change
	Options de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/Indices
Produits sur matières premières	Futures sur MP
	Options sur MP
	Swaps sur MP

8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

• La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;

• Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;

• Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;

• L'entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

• Les Risk Mangements Units des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe;

• L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux:

• Limites ;

• Indicateurs de risques ;

• Exigences en fonds propres.

8.7.1.2.1. Limites

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et

permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

• Les limites de stop/loss ;

• Les limites de positions ;

• Les limites en VaR ;

• Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

• La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;

• La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son Backtesting.

• VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Parmi ces événements on peut citer :

• La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;

• Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards $ pour soutenir les marchés financiers ;

• La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

• Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,

• Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du $US

• Répercussion de la volatilité EUR/USD sur les cours EUR / MAD et USD/MAD

• Répercussion de la volatilité EUR/USD sur la volatilité EUR /MAD et la volatilité USD/MAD.

• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scenarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

Les résultats des stress tests du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

a - Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 56 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 111 MMAD sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 9 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 16 MMAD sur le P&L.

c- Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 18 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 36 MMAD sur le P&L.

Les impacts des stress tests menés montrent que le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

• L'identification l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels;

• L'évaluation des contrôles internes ;

• Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue dudit dispositif.

8.8.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.8.1.1.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

• Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;

• Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.8.1.1.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

• Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;

• Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

• Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

• La Direction Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;
• Le Réseau BANK OF AFRICA ;
• Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;
• Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

• Correspondants Risques Opérationnels (CRO);

• Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);

• Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.8.1.1.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

• Le Comité Risques Opérationnels Groupe se tient au sein du Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe, et les résultats des travaux sont présentés au Comité Risques Groupe (émanation du Conseil d'Administration) ;

• Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;

• Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

• L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,

• L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,

• L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,

• Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

• Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;

• Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

• La Collecte des évènements,

• La Cartographie des risques opérationnels,

• Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces

processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA HOPEX. Ainsi, la collecte des évènements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil.

8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

• Renforcer les contrôles ;

• Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;

• Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;

• Élaborer des plans de continuité d'activité ;

• Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile… `

8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

• BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non- respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

• BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;

• BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;

• BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;

• Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;

• Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.9. DISPOSITIF ICAAP :

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque.

L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de BANK OF AFRICA S.A

- L'identification et le pilotage des risques ainsi que la mise en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du pilier 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformité…).

Le processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assesment Process) permet de définir une structure des fonds propres, des projections dynamiques de ratios de solvabilité et des exigences en capital additionnel.

Pour compléter ce processus, la banque procède à des simulations et des stress-tests basés sur plusieurs critères pour évaluer l'impact des facteurs de risque sur sa capacité de résistance en termes de fonds propres.

Le dispositif risk appetite, quant à lui, s'est concrétisée par

l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le risque appetite framework qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein de la banque.

- Le risk appetite statement qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.

La Filière Risques veille à bien articuler le dispositif d'appétit au risque avec le processus d'allocation des fonds propres et le système des limites.

Pour les principaux risques, l'appétit pour le risque du Groupe est encadré par des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs permettent de conforter l'atteinte des valeurs cibles du Groupe et d'orienter le profil de rentabilité du Groupe.

Le Dispositif ICAAP fait l'objet de réévaluation régulière en interne à l'occasion de chaque édition. A cet effet la banque a transmis à Bank Al Maghrib l'édition 2023 du rapport ICAAP.

8.10 PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été cou verts par ce PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de non-conformité et le risque de réputation.

Ainsi, une taxonomie des risques du Groupe a été élaboré en articulation avec le dispositif ICAAP, le renforcement des simulations de crise interne en se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles et qui couvrent l'ensemble des risques encourus par le Groupe.

Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre significatif pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scenarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact.

Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la viabilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés. A ce propos, une revue de la liste des mesures de redressement a été opéré, et ce en détaillant les mesures préparatoires et prérequis, risques opérationnels et financiers pour faciliter la mise en œuvre des mesures de redressement ainsi que la hiérarchisation des mesures définies.

L'année 2023 a été marquée par la transmission de la 6ème édition du rapport PRCI à Bank Al Maghrib. En effet, la banque simule annuellement le rétablissement de sa viabilité financière en cas de survenance d'une crise interne majeure qui touche les activités du groupe et cause une dégradation significative des indicateurs de risques et financiers

BANK OF AFRICA BMCE GROUP a mis en place un dispositif de suivi d'indicateurs précoce en vue de détecter les crises en temps opportun et a défini des indicateurs devant déclencher les mesures de rétablissement. Le suivi de ces indicateurs fait partie du dispositif global de gestion des risques du Groupe et de leur surveillance.

Aussi, ce plan a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.

8.11. Responsabilité Environnementale, Climatique et Sociale:

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociétale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

BANK OF AFRICA - BMCE Groupe intègre ainsi les considérations et objectifs de développement durable dans ses stratégies commerciales et gère les risques environnementaux, climatiques et sociaux (ECS) liés à ses engagements commerciaux.

Les risques résultant des problématiques environnementales, climatiques et sociales sont inhérents à toute transaction financière. Ils se traduisent pour la banque en impacts financiers, légaux, de garantie ou de réputation.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

8.12. Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BANK OF AFRICA respectent les prérogatives règlementaires établies par Bank Al-Maghrib.

Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	30/06/2023
Types d'expositions	**Actifs pondérés après ARC**
Eléments du bilan	185 768 090
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	8 814 627
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	10 307 970
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	173 278
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	599 446
Autres Actifs / Autres Eléments	34 637 178
Risque règlement / livraison	1 037 667
Total	**241 338 256**

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres

BANK OF AFRICA est dotée d'un capital social de DH 2 087 698 270, composé de 208 769 827 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin juin 2023, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 7,4 milliards.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM).

Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

• Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;

• Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit;

• Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

Fonds propres de base	**25 138 817**
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	**28 518 130**
Capital social ou dotation	2 087 698
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	21 324 084
Report à nouveau créditeur	12 766
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 386 517
Intérêts minoritaires	3 707 065
Eléments à déduire des fonds propres de base	**3 379 312**
Good Will	1 032 114
Autres ajustements des CET1	1 467 307
Immobilisations	854 038
Autres déductions	25 853
Fonds propres additionnels	**3 000 000**
Dettes subordonnées à durée indéterminée	3 000 000
Fonds propres complémentaires	**6 452 940**
Dettes subordonnées à durée déterminée	5 580 712
Ecart de réévaluation	660 288
Réserves latentes	211 939
Total	**34 591 757**

Exigences en FP par type des risques	Juin. 2023
Risques de crédit pondérés	251 494 233
Risques de marché pondérés	9 073 912
Risques opérationnels pondérés	26 867 167
Total des actifs pondérés	287 435 312
Fonds propres Tier 1	28 138 817
Ratio de fonds Tier 1	9.8%
Total des fonds propres admissibles	34 591 757
Ratio de Solvabilité	12.03%

Social	juin-23	déc-23	juin-24	déc-24
Fonds propres de base	14 547	13 807	14 233	13 648
Fonds propres Tier I	17 547	17 307	18 733	18 148
Fonds propres Tier II	22 936	22 142	23 054	21 957
Actifs pondérés	152 897	152 944	156 571	158 260
Ratio CET 1	9.5%	9.0%	9.1%	8.6%
Ratio Tier I	11.5%	11.3%	12.0%	11.5%
Ratio de Solvabilité	15.0%	14.5%	14.7%	13.9%

Consolidé	juin-23	déc-23	juin-24	déc-24
Fonds propres de base	25 139	26 514	28 539	30 119
Fonds propres Tier I	28 139	30 014	33 039	34 619
Fonds propres Tier II	34 592	35 913	38 425	39 491
Actifs pondérés	287 435	297 878	306 175	314 032
Ratio CET 1	8.7%	8.9%	9.3%	9.6%
Ratio Tier I	9.8%	10.1%	10.8%	11.0%
Ratio de Solvabilité	12.03%	12.1%	12.5%	12.6%